

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE
FACULTE DES SCIENCES SOCIALES ET
POLITIQUES
INSTITUT DE PSYCHOLOGIE

SESSION D'ÉTÉ 2019

Les requérant·e·s d'asile, une menace ?

Analyse de l'influence des médias sur la
déshumanisation, les attitudes et les
comportements en Suisse

Recherche de Master en psychologie
Orientation psychologie sociale et interculturelle

Présenté par Marion Bovey

Directrice : Eva Green

Experte : Jessica Gale

Résumé

A l'heure actuelle, de nombreux individus arrivent en Europe afin de demander l'asile et ces déplacements peuvent être à l'origine de tensions intergroupes. La Suisse n'étant pas exempte de ce phénomène, cette recherche avait pour objectif d'investiguer les attitudes et comportements envers les requérant·e·s d'asile en Suisse romande. En utilisant des données récoltées en 2019 ($N = 183$), cette étude a questionné l'effet de la déshumanisation et des attitudes sur le lien entre la menace perçue (manipulée expérimentalement à travers un article de journal fictif) et les comportements envers les requérant·e·s d'asile. En outre, le rôle des normes sociales a été investigué afin de savoir si celles-ci avaient une influence sur ces variables. Les résultats ont montré que la déshumanisation pouvait en partie expliquer le lien entre la menace perçue et les attitudes, ainsi qu'entre la menace et les comportements. Les attitudes avaient également un rôle explicatif sur ce lien. Finalement, le climat normatif n'a montré aucune influence sur les attitudes et la déshumanisation.

MOTS-CLES : menace, médias, requérants d'asile, attitudes, déshumanisation, comportements, Suisse

Abstract

Currently, many individuals arrive to Europe seeking asylum and these movements can be at the origin of intergroup tensions. As Switzerland is not exempt from this phenomenon, this research aimed to investigate attitudes and behavior towards asylum seekers in French-speaking Switzerland. Using data collected in 2019 ($N = 183$), this study examined the effect of dehumanization and attitudes on the relationship between perceived threat (experimentally manipulated through a fictive newspaper article) and behavior towards asylum seekers. In addition, the role of social norms has been investigated to see if they had an influence on those variables. The results showed that dehumanization could partially explain the relationship between perceived threat and attitudes, and the one between threat and behavior. Attitudes could as well explain this relationship. Finally, normative climate showed no effect on attitude and dehumanization.

KEYWORDS: threat, media, asylum seekers, attitudes, dehumanization, behavior, Switzerland

RÉSUMÉ/ABSTRACT

INTRODUCTION	1
1. INTRODUCTION THÉORIQUE	3
1.1 QU'EST-CE QU'UNE ATTITUDE ?	3
1.2 LIENS ENTRE ATTITUDES ET COMPORTEMENTS	5
1.3 COMMENT LES MÉDIAS INFLUENCENT-ILS LES ATTITUDES ?	6
1.3.1 SOCIAL COGNITIVE THEORY OF MASS COMMUNICATION	6
1.4 OPÉRATIONNALISER L'INFLUENCE MÉDIATIQUE : LE SENTIMENT DE MENACE PERÇU	8
1.4.1 LA THÉORIE DE LA MENACE INTERGROUPE	8
1.4.2 LA MENACE DANS LE DOMAINE DE LA MIGRATION	9
1.4.3 LES CONSÉQUENCES DE LA MENACE PERÇUE	10
1.5 LA DÉSHUMANISATION	11
1.5.1 FONCTIONS ET CONSÉQUENCES DE LA DÉSHUMANISATION	12
1.5.2 DEUX CONCEPTIONS DE LA DÉSHUMANISATION	13
1.6 UNE VARIABLE SOCIÉTALE : LES NORMES SOCIALES PERÇUES	15
2. L'ÉTUDE DANS LE CONTEXTE SUISSE	16
3. OBJECTIFS ET HYPOTHÈSES DE RECHERCHE	17
4. MÉTHODE	19
4.1 DONNÉES	19
4.2 POPULATION	19
4.3 OPÉRATIONNALISATION	20
4.3.1 MANIPULATION EXPÉRIMENTALE : MENACE	20
4.3.2 ATTITUDES INITIALES	21
4.3.3 MÉDIATEUR 1 : DÉSHUMANISATION	22
4.3.4 MÉDIATEUR 2 : ATTITUDES POST-MANIPULATION	23
4.3.5 COMPORTEMENTS POST-MANIPULATION	23
4.3.6 MODÉRATEUR : CLIMAT NORMATIF	24
5. RÉSULTATS	24
5.1 STRATÉGIE ANALYTIQUE	24
5.2 ANALYSES PRÉLIMINAIRES	25
5.2 TESTS DE CORRÉLATION	26
5.3 RÉGRESSIONS LINÉAIRES	27
5.3.1 MÉDIATION SIMPLE	27
5.3.2 MÉDIATION EN SÉRIE	28
5.3.3 MÉDIATION MODÉRÉE	31
6. DISCUSSION	31

6.1 BIAIS ET LIMITES	36
6.2 COMMENT DÉSAMORCER CES LOGIQUES INTERGROUPEES ?	37
7. CONCLUSION	39
<hr/>	
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	41
ANNEXE A : ANALYSES STATISTIQUES COMPLÉMENTAIRES	I
ANNEXE B : QUESTIONNAIRE	III

Introduction

Dans une ère marquée par le déplacement forcé de nombreux·se·s hommes, femmes et enfants fuyant les conflits armés prenant place dans leur pays d'origine, la Suisse n'est pas exempte des conséquences et questionnements étant sous-jacent·e·s à cette situation. A l'heure où de plus en plus de courants nationalistes se développent dans les pays européens en réponse à ces déplacements de population à l'instar de l'Italie ou de l'Autriche, il semble primordial d'étudier les logiques et raisonnements à l'origine de cette volonté de fermeture. Ce phénomène, communément appelé 'crise migratoire', a commencé à faire sentir ses effets en Europe au courant de l'année 2015 puisqu'une augmentation significative du nombre de demandes d'asile a été observée passant de 562'680 en 2014 à plus de 1.2 millions en 2015 (Eurostat, 2016). En Suisse, plus de 39'000 nouvelles demandes d'asile ont été déposées au cours de l'année 2015 (Secrétariat d'Etat aux migrations, SEM, 2016) alors même que l'initiative "Contre l'immigration de masse" venait d'être acceptée par la majorité des Suisse·sse·s en 2014 (Confédération suisse, 2014). Celle-ci avait pour objectif de contrôler l'immigration économique mais aussi humanitaire, c'est-à-dire le nombre de réfugié·e·s et demandeur·se·s d'asile accepté·e·s sur le territoire suisse. Depuis lors, cette thématique reste au centre des débats politiques au niveau national et international. L'objectif de cette étude est donc d'appréhender les attitudes de la population suisse romande envers les requérant·e·s d'asile et de comprendre comment celles-ci se forment.

La psychologie sociale, par son expertise dans le domaine des relations intergroupes, offre des clés de compréhension quant aux tensions survenues à la suite de ces nombreuses arrivées sur le territoire européen. Le biais de favoritisme intragroupe, qui est le fait de favoriser son groupe d'appartenance au détriment des autres (Tajfel, 1981), explique la survenue de conflits intergroupes. En effet, chacun des groupes pensant être plus légitimes que l'autre, tous deux peuvent potentiellement représenter une menace l'un pour l'autre. Partant de ce constat, l'objectif de cette recherche est de comprendre les dynamiques à l'œuvre entre les requérant·e·s d'asile et les Suisse·sse·s à travers les attitudes et comportements de ces dernière·s. Des études (Pettigrew & Tropp, 2006 ; Riek, Mania, & Gaertner, 2006) ont été menées à propos des attitudes concernant les migrant·e·s de façon générale mais il n'y a encore que peu de données

disponibles relatives à la population spécifique des demandeur·se·s d'asile et des réfugié·e·s (voir méta-analyse de Cowling, Anderson & Rose, 2019). Les motifs de migration étant différents ; migrations économiques contre demandes d'asile et de protection de la part de l'État, il est probable que les attitudes vis-à-vis de ces deux populations migrantes diffèrent. Qui plus est, au vu de la médiatisation dont cette crise migratoire fait l'objet, il semble important d'investiguer l'influence du discours médiatique sur l'opinion publique. Plusieurs recherches (KhosraviNik, 2010 ; Schemer, 2012 ; Thorbjørnsrud, 2015 ; Lawlor & Tolley, 2017) ont montré que les articles de presse dépeignant les réfugié·e·s de façon négative sont plus nombreux que ceux les présentant de façon positive. Cette surreprésentation des aspects négatifs a fatalement une influence sur la perception de ces individus par la population d'accueil et risque d'augmenter le sentiment de menace ressenti qui est à l'origine des comportements et croyances discriminant·e·s (Seate & Mastro, 2016). Ainsi, dans l'introduction théorique qui suit, après une courte présentation du concept d'attitude, la théorie de Bandura (2001) sur la communication de masse est présentée afin d'expliquer l'influence des médias sur les individus et les mécanismes psychologiques sous-jacents. Ensuite, la théorie de la menace intergroupe (Stephan, Ybarra & Rios, 2009) est discutée afin d'explicitier les conséquences cognitives, affectives et comportementales de la menace perçue en particulier dans le domaine de la migration. Une des hypothèses principales de ce papier est qu'un contenu médiatique présentant les demandeur·se·s d'asile comme menaçant·e·s va influencer négativement les attitudes des participant·e·s et que ces dernières sont à l'origine de comportements discriminatoires. Par ailleurs, une seconde hypothèse discutée dans ce travail postule que la déshumanisation est à même d'explicitier le lien entre la menace ressentie et les attitudes négatives. Le fait de déshumaniser un exogroupe a une fonction défensive pour les membres de l'endogroupe (Louis, Esses & Lalonde, 2013) ; ainsi lorsque la menace est activée, les individus ont d'autant plus de raison de mobiliser des croyances déshumanisantes ce qui accentue le développement d'attitudes négatives. Finalement, ayant à l'esprit de favoriser l'articulation de différents niveaux d'explications tel que théorisés par Doise (1982), je propose de s'intéresser à l'influence des normes sociales perçues sur les attitudes. En effet, les normes sociales servent à guider les individus quant aux comportements, attitudes et valeurs qui sont socialement accepté·e·s ou non dans une société donnée (Visintin, Green, Falomir-Pichastor & Berent, 2019). Une étude de Packer et Chasteen (2010) a notamment montré que l'effet des normes était moindre lorsque les individus considéraient ces dernières comme inappropriées. Ainsi,

j'ai décidé de tester si l'effet du climat normatif perçu avait une influence sur les variables interindividuelles telles que la menace perçue et la déshumanisation, et sur la formation des attitudes.

1. Introduction théorique

En premier lieu, il y aura une brève présentation des concepts d'attitude et de comportement, ainsi que les liens connus entre ces deux notions. Ensuite, il sera question de l'influence des médias sur le degré de menace ressentie par les individus ainsi que leur rôle dans la formation et le changement des attitudes. En effet, la littérature a montré à plusieurs reprises l'importance du concept de menace dans les dynamiques intergroupes et les conséquences de cette dernière sur les attitudes et comportements, notamment dans le domaine de la migration. Par la suite, le focus sera mis sur les mécanismes psychologiques pouvant expliquer le lien entre un sentiment de menace et une tendance à déshumaniser les membres d'un exogroupe. Cela permettra de comprendre les raisons qui m'ont poussées à faire l'hypothèse du rôle explicatif de la déshumanisation sur le lien entre la menace, les attitudes et les comportements. Finalement, une dernière partie sera consacrée à un méta-niveau d'explication (Doise, 1982) prenant en compte les normes sociétales perçues par l'individu. L'objectif est d'investiguer l'influence d'une variable qui se distancie du niveau intra- et interindividuel afin de pouvoir développer une explication psychosociale la plus complète possible.

1.1 Qu'est-ce qu'une attitude ?

Le concept d'attitude est l'un des plus étudiés dans le domaine de la psychologie sociale car il est central pour comprendre comment l'individu réagit à et dans son environnement. Les attitudes sont à l'origine des réactions affectives, cognitives et comportementales des individus face à un objet. De nombreuses définitions de ce concept existent mais celle de Eagly et Chaiken (2007) semble particulièrement claire et adaptée : « [Attitude is] a psychological tendency that is expressed by evaluating a particular entity with some degree of favor or disfavor. » (p.598). Il s'agit donc d'une tendance à évaluer différents objets concrets, tel que des personnes, des groupes, des lieux, etc., ou des objets plus abstraits tels que des idées. Cette évaluation est plus ou moins stable mais peut être sujette au changement et à l'influence à travers différents mécanismes. Cette

classification des objets est vitale pour les êtres humains car elle permet un traitement efficace et rapide de l'environnement en évitant une surcharge cognitive liée au nombre très élevé d'informations devant être traité quotidiennement. Ainsi, tous les êtres humains ont des attitudes plus ou moins favorables selon l'objet et les processus cognitifs, affectifs et comportementaux à la base de ces dernières (Bohner & Wänke, 2002). Les attitudes sont également présentes dans les relations intergroupes ; elles peuvent être à l'origine de comportements plus ou moins discriminants envers les exogroupes et sont sans cesse soumises aux influences extérieures. En effet, les expériences personnelles, les médias, les relations interpersonnelles, les discours politiques, internet, les normes sociales sont autant de biais capables de renforcer ou de modifier ces dernières. C'est donc un concept central pour comprendre comment les Suisse·sse·s perçoivent les requérant·e·s d'asile et quelles vont être les relations qui vont se tisser entre ces deux groupes. Selon Tesser (1978), les attitudes se construisent selon le contexte, c'est-à-dire qu'elles répondent à des demandes instantanées liées à la situation et à la saillance des informations. Ainsi, je postule dans ma première hypothèse (H1) que quand le sentiment de menace est rendu saillant, à travers un article de journal, celui-ci peut potentiellement être à l'origine d'un changement d'attitude chez les participant·e·s. Cette hypothèse est par ailleurs appuyée par le modèle tripartite des attitudes (Zanna & Rempel, 1988) qui postule qu'une attitude est fractionnée en trois types de processus : cognitifs, affectifs et comportementaux. Les processus affectifs représentent les émotions et sentiments ressentis par l'individu lorsqu'il est exposé à un objet. Les affects ont des répercussions sur l'encodage des informations (Olson et al., 2008) et peuvent notamment être influencés par des sources externes telles que les médias. Dès lors, lorsque la menace est activée, l'individu n'a plus la même objectivité pour juger les informations à sa disposition et son attitude risque d'être largement influencée par son ressenti négatif.

Avant de s'intéresser à la façon dont les attitudes peuvent se modifier, il s'agit de se pencher un instant sur la relation qui existe entre attitudes et comportements. En effet, ces deux concepts sont généralement considérés comme allant de pair mais il s'avère que cela n'est pas toujours le cas. Une attitude ne mène pas toujours à un comportement mais parfois, également, un comportement peut modifier une attitude.

1.2 Liens entre attitudes et comportements

La théorie de psychologie sociale la plus fréquemment utilisée pour discuter le lien entre les attitudes et les comportements est celle du comportement planifié développée par Ajzen (1991). Elle part du présupposé que les individus prennent des décisions raisonnées et que le comportement est le résultat de l'intention de s'engager en accord avec ses attitudes. Cette intention comportementale dépend de trois éléments : les attitudes, les normes subjectives et le contrôle perçu (Ajzen, 1991). L'occurrence du comportement dépend donc de la force de l'intention et d'un raisonnement quant aux coûts-bénéfices du comportement, de la pression sociale ressentie et du sentiment de contrôle que l'individu a sur la situation (Ajzen, 1991). Ainsi, le lien de cause à effet entre attitudes et comportements ne semble pas être aussi évident qu'au premier abord. Cela étant dit, de nombreuses études ont étudié ce lien (voir notamment méta-analyse de Glasman & Albarracín, 2006) et ont également décrits les conditions nécessaires pour que cette relation subsiste. En effet, pour qu'une attitude provoque un comportement, il faut que celle-ci soit accessible en mémoire, stable à travers le temps, et forte (Glasman & Albarracín, 2006). Au contraire, lorsque les attitudes sont ambivalentes, celles-ci ne semblent plus être en mesure de prédire les comportements (Conner, Povey, Sparks, James, & Shepherd, 2003).

Au vu de l'inconsistance des résultats relayés dans la littérature à ce sujet, je me suis demandée si le lien entre attitudes et comportements pouvait être établi dans cette recherche. Ainsi, ma troisième hypothèse (H3) postule qu'il existe non seulement un lien positif entre les attitudes et les comportements, mais que les comportements sont également liés aux autres variables influençant les attitudes. Je reviendrai sur ce point par la suite. Ainsi, lorsqu'un individu a des attitudes négatives, il a tendance à exprimer des comportements d'évitement ou de discrimination envers les requérant·e·s d'asile (MacInnis & Hodson, 2019). Et au contraire, lorsqu'un individu a des attitudes positives envers une minorité, il aura tendance à chercher le contact avec les membres de celle-ci et à montrer des comportements de soutien. Dans cette recherche, il est plus spécifiquement question de comportements de soutien vis-à-vis de la politique d'asile en Suisse.

A présent que le concept d'attitude et son lien avec les comportements a été clarifié, il est temps de s'intéresser aux processus pouvant modifier les attitudes. L'un des

pans de cette recherche est l'étude de l'influence des médias sur la création et la modification de ces dernières.

1.3 Comment les médias influencent-ils les attitudes ?

En 2017, dans une étude réalisée par l'Office Fédérale des Statistiques (OFS, 2017), plus de 70% des personnes interrogées en Suisse déclaraient utiliser internet afin de lire les nouvelles ou de consulter les journaux. Dans la même année, l'OFS (2018) déclarait qu'en moyenne un·e Suisse·sse passait quotidiennement 128 minutes devant la télévision, 94 minutes à écouter la radio et 27 minutes à lire la presse. La population suisse est donc de plus en plus connectée et cela a inévitablement une influence sur ses opinions et comportements.

« [The] role of discourse and mass media is paramount in not only disseminating potentially prejudiced ideologies but in re/constructing and re/creating the attitudes and 'knowledges' (van Dijk 2005b, van Dijk 2003) in the minds of people at large. » (KhosraviNik, 2010, p.3). Ici, KhosraviNik (2010) souligne l'importance des discours médiatiques dans la construction des connaissances de l'individu vis-à-vis d'objets attitudinaux ainsi que dans leur évaluation. Ainsi, les médias représentent une importante source d'influence qu'il s'agit de prendre en considération lorsque l'on s'interroge sur les attitudes et leur formation au sein de la population. Afin de mieux comprendre les mécanismes psychosociaux sous-jacents, la prochaine partie est consacrée à une théorie de la psychologie sociale explicitant cette relation.

1.3.1 Social cognitive theory of mass communication

La proposition de Bandura (2001) dans sa théorisation de la communication de masse est que les médias peuvent jouer le rôle de modèle dans le processus d'apprentissage vicariant. Cet apprentissage à la particularité de pouvoir s'effectuer à travers l'observation d'autrui qui devient donc un modèle pour l'individu. Ainsi, une grande partie des apprentissages concernant les attitudes, normes et comportements se fait à travers des sources externes telles que les médias qui transmettent une image de la réalité sociale qui n'est pas toujours conforme à la réalité du monde vécu (Bandura, 2001). A mesure que les médias prennent de plus en plus de place dans le quotidien des individus, l'influence de cet environnement symbolique sur les comportements, pensées,

attitudes, et valeurs grandit modifiant petit à petit la construction sociale de leur réalité (Bandura, 2001 ; Mastro 2015). Par le biais des médias tels que la télévision, internet ou encore les journaux, de fausses idées sont transmises notamment à propos des groupes ethniques et des minorités (Mastro, 2015 ; Trebbe, Paasch-Colberg, Greyer & Fehr, 2017), et celles-ci sont ensuite généralisées ce qui tend à les normaliser. Ces stéréotypes sont subséquemment utilisés afin de catégoriser les individus selon leur groupe d'appartenance et sont notamment à l'origine de dynamiques intergroupes négatives. Lorsqu'un média, quel qu'il soit, présente les réfugié·e·s et/ou demandeur·se·s d'asile comme des « illegal immigrants » (p.2) , « boat people » (p.2), « so-called refugees » (p.4), « illegal foreigners » (O'Doherty & Lecouteur, 2007, p.8), et se réfère à leur arrivée comme « an invasion » ou encore « flood » ou « wave » (Greenberg, 2000, p.531), il influence directement la représentation que l'individu se fait de cette population. En premier lieu, aucune différenciation n'est faite entre ces migrant·e·s ; toutes et tous ne proviennent pas du même pays, n'ont pas les mêmes croyances, les mêmes valeurs ou coutumes, mais ces éléments individuels sont occultés. Qui plus est, en utilisant des termes comme 'illégaux' ou encore 'soi-disant' requérant·e·s d'asile, les médias forment une représentation négative de ces individus en les présentant comme agissant dans l'illégalité et plus encore en généralisant cette idée. Ainsi, sans même que les habitant·e·s de la société d'accueil n'aient eu de contact direct avec des réfugié·e·s et/ou requérant·e·s d'asile, elles et ils auront a priori des préjugés et comportements discriminatoires envers elles et eux. Bandura soutient ce point de vue et ajoute l'idée que les médias, de surcroît, permettent de déresponsabiliser les individus par rapport à leurs attitudes et comportements en les rendant moralement acceptables car diffusés et donc prétendument partagés par un grand nombre. « Viewers' punitiveness is enhanced by exposure to media productions that morally justify injurious conduct, blame and dehumanize victims, displace or diffuse personal responsibility, and sanitize destructive consequences. » (2001, p.280).

Par conséquent, le contenu médiatique, qu'il soit positif ou négatif, influence inévitablement la perception des individus car ces derniers prennent pour acquis la réalité sociale qui leur est présentée par ce modèle. Les médias ont donc une importante responsabilité par rapport aux contenus qu'ils diffusent et aux conséquences que ceux-ci peuvent avoir sur le public. Considérant ces éléments, il semble primordial d'étudier les attitudes de la population suisse au regard de l'influence que peuvent avoir les médias sur

cette dernière. Lors de cette recherche, les participant·e·s ont donc été exposé·e·s à un article de journal fictif présentant les requérant·e·s d'asile comme menaçant·e·s (VS non-menaçant·e·s). Étant donné que la menace intergroupe est connue dans la littérature pour jouer un rôle important dans les relations intergroupes et comme étant un élément affectif fréquemment utilisé dans les discours politiques et les médias, elle a ici été utilisée comme possible déclencheur d'un changement ou d'un renforcement de l'attitude. Afin de mieux comprendre ce phénomène, la prochaine section est dédiée à la théorie de la menace intergroupe et à ses conséquences sur les attitudes et comportements, notamment dans le domaine de la migration.

1.4 Opérationnaliser l'influence médiatique : le sentiment de menace perçue

1.4.1 La théorie de la menace intergroupe

Cette théorie actualisée de la théorie de la menace intégrée (Stephan & Stephan, 2000) se focalise sur deux types de menace permettant de prédire les attitudes et comportements envers l'exogroupe (Stephan, Ybarra & Rios, 2009) ; la menace réaliste et la menace symbolique.

Premièrement, la menace réaliste qui représente la mise en péril perçue de l'existence même de l'endogroupe par la menace des ressources matérielles disponibles et/ou de l'intégrité physique de ses membres (Stephan et Stephan, 2000). A l'origine, cette notion a été développée par Sherif (1988) dans sa théorie des conflits réels mais elle est ici admise de façon plus large car il s'agit de considérer la menace perçue et non uniquement ce qui menace réellement le groupe. C'est donc le sentiment de menace ressentie par le groupe et ses membres qui est central dans cette théorie (Stephan et Stephan, 2000). Ce type de menace comprend notamment tout ce qui attrait aux emplois, aux logements, aux assurances sociales ou encore à la criminalité et est notamment utilisé dans les argumentaires politiques de droite tel que l'Union Démocratique du Centre en Suisse (UDC) (UDC, 2018), ainsi que dans certains médias.

Le second type de menace est la menace symbolique qui elle implique des différences intergroupes perçues concernant les standards moraux, les valeurs, les croyances, les coutumes et la culture, et ainsi un sentiment de peur face à ces dissemblances (Stephan et Stephan, 2000). En effet, les êtres humains sont par nature

ethnocentrés et ont tendance à penser que leur façon de voir le monde est la plus légitime. Ainsi, se confronter à d'autres points de vue pouvant éventuellement modifier cela peut être perçu comme menaçant. A nouveau, ce type de menace est habilement utilisé par les médias et certains partis politiques afin de provoquer un changement ou un renforcement des attitudes et ainsi encourager des comportements de vote allant dans leur sens.

De nombreux facteurs, en dehors des influences externes telles que les médias ou les discours politiques, sont susceptibles d'influencer l'apparition d'un sentiment de menace intergroupe. Stephan et collègues (2009) citent notamment des caractéristiques propres aux relations intergroupes, des facteurs situationnels, et des facteurs individuels. Plant et Devine (2003) ont notamment montré dans leur recherche qu'un contact intergroupe négatif peut augmenter le sentiment de menace perçu, alors qu'il tend à être diminué lorsque le contact est positif (Vezzali & Stathi, 2017).

1.4.2 La menace dans le domaine de la migration

La littérature s'intéressant à la théorie de la menace intergroupe appliquée au domaine de la migration est assez complète. La menace perçue permet de prédire les attitudes anti-migration (Stephan, Ybarra & Bachman, 1999 ; Murray & Marx, 2013 ; Velasco González, Verkuyten, Weesie, & Poppe, 2008 ; Koc & Anderson, 2018), les comportements discriminatoires (Abeywickrama, Laham & Crone, 2018 ; Pereira, Vala, & Costa-Lopes, 2010), la déshumanisation (Louis, Esses & Lalonde, 2013 ; Esses, Medianu & Lawson, 2013), et est négativement corrélée avec le contact intergroupe positif (Pettigrew & Tropp, 2006). Murray et Marx (2013) se sont intéressé·e·s aux attitudes des Américain·e·s vis-à-vis de différents types de migration en utilisant la menace comme un prédicteur de ces dernières. Les résultats ont montré que les trois types de menace utilisés (réaliste, symbolique et l'anxiété intergroupe) prédisaient des attitudes plus négatives envers les migrants en général. Plus intéressant encore, la menace réaliste et l'anxiété intergroupe étaient plus élevées lorsqu'il était demandé aux participant·e·s de juger des migrant·e·s non-autorisé·e·s que des migrant·e·s autorisé·e·s. Dans le contexte néerlandais cette fois-ci, Velasco González et collègues (2008) ont étudié l'impact de la menace symbolique, réaliste et des stéréotypes négatifs sur les préjugés envers les Musulman·e·s. Ils ont trouvé que les stéréotypes négatifs et la menace symbolique prédisaient les préjugés mais aucun lien significatif n'a pu être établi entre la menace

réaliste et les préjugés. Ils ont également montré l'effet de la menace symbolique sur la relation entre l'identification au groupe d'appartenance et les préjugés envers les Musulman·e·s ; plus l'identité nationale est forte, plus le sentiment de menace symbolique est élevé et plus les préjugés sont importants. Un second effet a pu être prouvé ; moins il y a de contacts entre les participant·e·s et les Musulman·e·s, plus il y a de stéréotypes négatifs et donc de préjugés. Ainsi, dans le domaine migratoire du moins, il semble primordial de spécifier les caractéristiques de l'exogroupe qu'elles se situent au niveau du lieu d'origine, de particularités culturelles, ou du statut légal qui leur est assigné. Dans cette recherche, il s'agit d'étudier spécifiquement les attitudes des Suisse·sse·s vis-à-vis des requérant·e·s d'asile et je m'attends à ce que les attitudes vis-à-vis de cette population soient impactées négativement lorsque les menaces symboliques et réalistes sont activées.

1.4.3 Les conséquences de la menace perçue

Le sentiment de menace intergroupe a de nombreuses répercussions sur le plan affectif, cognitif et comportemental. De manière générale, la menace perçue pousse les membres de l'endogroupe à exprimer des comportements négatifs, discriminants, hostiles, de retrait ou de conflit (Stephan et al., 2009) envers les membres de l'exogroupe. Au niveau des affects, la menace engendre des émotions négatives telles que la peur, l'anxiété, la colère, le ressentiment, etc. (Stephan et al., 2009). Dans leur article, Leach, Spears, Branscombe et Doosje (2003) ont également montré que la menace intergroupe perçue diminue l'empathie pour les membres de l'exogroupe et que leur souffrance aurait, au contraire, tendance à provoquer une certaine forme de plaisir (i.e. *Schadenfreude*) chez l'endogroupe. Cette notion rejoint celle de Opatow (1990) par rapport à l'exclusion morale. En effet, cette auteure postule que lorsque les membres d'un groupe déshumanisent ceux d'un exogroupe, ils les placent « hors des frontières où les valeurs morales, les règles et la considération de justice s'appliquent » [traduction libre] (Opatow, 1990, p.1). Ainsi, il devient justifié et justifiable de ne pas traiter ces individus au même titre que les autres. Finalement, sur le plan cognitif, la menace provoque un changement de perception de l'exogroupe ainsi les stéréotypes négatifs sont plus nombreux, il y a des risques de biais d'homogénéisation de l'exogroupe, de surestimation de sa taille, et de déshumanisation (Stephan et al., 2009). « One common consequence shared by all of these cognitive biases is that they make violence against the outgroup

more likely and easier to justify. » (Stephan et al., 2009, p.19). Ainsi, lorsque les médias présentent les membres d'un exogroupe comme pouvant être une menace pour la société d'accueil, ils encouragent la formation de croyances déshumanisantes qui ont un impact inévitable sur les relations intergroupes. En effet, ce qui caractérise le concept de déshumanisation est le fait de ne pas considérer les membres d'un exogroupe comme entièrement humains ou du moins, pas au même titre que les membres du groupe d'appartenance. Ainsi, les dynamiques intergroupes s'en trouvent ternies et certains comportements discriminatoires apparaissent et semblent se banaliser. La deuxième hypothèse de ce travail postule donc que la menace perçue est à l'origine de la déshumanisation des requérant·e·s d'asile et que cette dernière a un impact sur les attitudes et comportements des Suisse·sse·s face à ces individus. La prochaine section est donc consacrée au concept de déshumanisation, à ses fonctions et aux conséquences que celle-ci peut avoir sur les attitudes vis-à-vis des requérant·e·s d'asile.

1.5 La déshumanisation

Le concept de déshumanisation est également utile afin de comprendre les dynamiques intergroupes. Il est défini par le fait « de nier une humanité complète à un individu » (p.252) ou « de le considérer comme moins qu'un être humain. » [traduction libre] (Haslam, 2006, p. 261). Jusqu'à récemment, ce concept était resté en marge de la psychologie sociale car la littérature considérait que ce phénomène était présent uniquement lors de conflits violents entre deux groupes (Haslam, 2006). Mais, les chercheur·se·s se sont aperçu·e·s au fil des années que ce phénomène peut apparaître dans n'importe quelle situation intergroupe ; aussitôt qu'un groupe représente une menace pour un autre groupe, même par sa simple présence. Il existe plusieurs théorisations de la déshumanisation mais dans ce papier, l'emphasis sera mise sur l'apport de Haslam (2006), Leyens et al. (2000 ; 2007) et Esses et al. (2008 ; 2012) sur la question.

En premier lieu, Haslam (2006) propose un modèle bidimensionnel qui se base sur l'ascendant de cette notion, c'est-à-dire l'humanité. Selon cet auteur (2006), il existe deux sortes d'humanité caractérisées d'une part par ce qui peut être considéré comme uniquement humain et de l'autre par ce qui est humain par nature. Le premier type est ce qui différencie les êtres humains des animaux ; il s'agit par exemple de leurs valeurs

morales, de leur sens de la civilité, de leur culture (Haslam, 2006 ; Martínez, Rodriguez-Bailon, Moya & Vaes, 2017). Le second comprend des caractéristiques considérées comme plus immuables telles que les émotions, la chaleur humaine, l'individualité. Ainsi, son modèle postule deux formes distinctes de déshumanisation : *animalistic dehumanization* dans laquelle l'individu est perçu comme étant plus proche de l'animal que de l'être humain, et *mechanistic dehumanization* qui sous-tend que l'individu est perçu comme étant plus proche d'une machine que d'un être humain. D'après la littérature, l'*animalistic dehumanization* est la forme la plus présente lorsqu'il est question des dynamiques intergroupes dans le domaine de la migration (Haslam, 2006). Ainsi, les membres de l'endogroupe considèrent les membres de l'exogroupe comme étant moins humains qu'eux, inférieurs, et comme ayant des caractéristiques se rapprochant de celles des animaux. Il peut s'agir notamment de comportements, d'émotions ou encore d'un manque de morale ou de sophistication cognitive (Esses, Veenvliet & Medianu, 2012 ; Haslam, 2006). Mais quelle est la fonction de la déshumanisation ? Pourquoi apparaît-elle dans les dynamiques intergroupes et quelles en sont les conséquences pour les deux groupes ?

1.5.1 Fonctions et conséquences de la déshumanisation

Leyens et collègues (2000 ; 2007) utilisent de façon préférentielle le terme d'infra-humanisation car ils considèrent qu'il s'agit d'un double mouvement ; d'une part la négation d'une humanité totale à l'exogroupe et de l'autre, l'attribution d'une humanité absolue et inaliénable à l'endogroupe. Ainsi, il ne s'agit pas de nier toute humanité aux membres de l'exogroupe mais de les considérer, en comparaison au groupe d'appartenance, comme moins humains (Leyens, Demoulin, Vaes, Gaunt & Paladino, 2007). Cette tendance est basée, selon Leyens et collègues (2007), sur une considération essentialiste des groupes, c'est-à-dire une croyance selon laquelle les groupes sont par essence différents les uns des autres. Partant de ce constat, lorsque les membres d'un exogroupe viennent s'installer dans un pays, les citoyen·ne·s de ce dernier se sentent menacé·e·s par leur présence car ils sont considérés comme représentant une menace pour les ressources et la façon de vivre des autochtones (Stephan, Renfro, Esses, Stephan & Martin, 2005). Ainsi, les membres du pays d'accueil ont tendance à réagir de façon négative envers les immigrant·e·s ; préjugés, discrimination et déshumanisation apparaissent en réponse à la menace intergroupe perçue. Mais quel rôle joue la

déshumanisation dans cette équation ? Selon la littérature (Esses et al., 2012 ; Louis, Esses & Lalonde, 2013 ; Haslam & Pedersen, 2017), la déshumanisation aurait la fonction psychologique et sociale de légitimer les inégalités intergroupes et la discrimination des minorités. Ces auteur·e·s ayant principalement travaillé autour de la question de la migration, elles et ils font l'hypothèse qu'en considérant les migrant·e·s et réfugié·e·s comme moins humain·e·s, les citoyen·ne·s justifient ainsi les inégalités de traitement ce qui leur permet de maintenir le statu quo, c'est-à-dire leur position dominante face à la minorité migrante. « By dehumanizing refugees, they legitimize their own entitlement to resources and justify the plight of refugees. » (Esses et al., 2012). Esses et collègues (2012) poussent encore plus loin leur raisonnement en questionnant le rôle des médias dans la promotion d'une vision déshumanisante des réfugié·e·s. Selon eux, les discours médiatiques rendraient légitime la position dominante des membres du pays d'accueil et ainsi les déresponsabiliseraient quant à la situation critique des réfugié·e·s et à leurs conditions de vie.

Les conséquences de la déshumanisation des minorités sont nombreuses ; préjugés, émotions négatives telles que mépris, manque d'admiration, anxiété, colère, un désengagement moral et une préférence pour les politiques restrictives (Esses et al., 2012 ; 2008 ; Opatow, 1990 ; Stephan et al., 2005). Ainsi, il me paraît primordial d'étudier ce phénomène de plus près car il permet de faire le pont entre la menace ressentie par les groupes majoritaires et leurs attitudes et comportements discriminants (Louis et al, 2013).

1.5.2 Deux conceptions de la déshumanisation

Dans cette étude, la déshumanisation a été examinée selon deux points de vue différents : celui de Leyens et collègues (2000 ; 2007) et celui de Esses et collègues (2008). Les premier·ère·s se sont intéressés·e· au rôle des émotions dans la négation d'une part de l'humanité de l'individu. Les émotions secondaires sont considérées en comparaison aux émotions primaires (e.g. la joie, la colère, la tristesse) comme étant propre à l'être humain car elles sont plus complexes ; il s'agit par exemple du remord, de la fierté, de la honte, etc. Leyens et collègues (2000 ; 2007) ont pu montrer dans leurs travaux que les membres d'un groupe ont tendance à attribuer moins d'émotions secondaires à l'exogroupe en comparaison à leur propre groupe et ce quelle que soit la

valence de ces dernières. Ce point est important car il permet de différencier conceptuellement l'infra-humanisation du favoritisme intragroupe (Leyens et al., 2007).

La théorisation de Esses et collègues (2008) est centrée sur la déshumanisation des réfugié·e·s. En effet, observant l'hostilité dont font preuve les pays occidentaux face aux réfugié·e·s, ces auteur·e·s se sont demandé·e·s quelles en étaient les raisons et ont proposé une explication possible : « [Some members of host nations] perceive that many refugee claimants are immoral individuals who are falsely claiming refugee status in order to gain entry into desirable host nations. » (Esses et al., 2008, p.5). Il s'agit donc d'une forme particulière de déshumanisation qui s'appuie en partie sur la théorie de Schwartz et Struch (1989) qui postule que l'attribution d'humanité à un exogroupe dépend des valeurs morales qui lui sont reconnues. Considérant les requérant·e·s d'asile comme moins humain·e·s, les membres de l'endogroupe se permettent de questionner leur moralité en remettant en question la véracité de leur vécu et ainsi ne les traitent pas de façon égale aux autres êtres humains (Esses et al., 2008). Afin d'apprécier cette forme spécifique de déshumanisation, Esses et collègues (2008) ont construit une échelle de mesure permettant d'appréhender à quel point les réfugié·e·s sont vu·e·s comme essayant de passer outre les procédures d'asile et de tromper le système, et ainsi sont considérés comme des êtres immoraux.

Dans cette recherche, ces deux conceptions sont utilisées conjointement afin, d'une part, de mesurer une forme de déshumanisation subtile, et d'autre part d'investiguer cette forme de déshumanisation propre aux réfugié·e·s.

Ainsi, l'objectif de cette recherche est de voir si les participant·e·s ayant été exposé·e·s à un article de journal présentant les requérant·e·s d'asile comme menaçant·e·s (VS non-menaçant·e·s) ont plus tendance à les déshumaniser et ainsi à exprimer des attitudes et comportements plus négatifs envers elles et eux (H2 et H3). Et, en parallèle, il s'agit également d'investiguer l'influence des normes sociales perçues sur ces dynamiques intergroupes. Ces dernières ont-elles également un rôle à jouer dans la formation et la modification des attitudes ?

1.6 Une variable sociétale : les normes sociales perçues

S'intéresser aux éléments intra- et interindividuels est essentiel mais insuffisant ; considérant que l'individu est baigné dans son contexte social et culturel, ce dernier a fatalement une influence sur la façon dont il perçoit et interprète le monde. Doise (1982) propose ainsi quatre niveaux d'analyse qu'il s'agit de considérer et d'articuler afin d'appréhender et d'expliquer au mieux la réalité psychosociale des individus. Il y inclut le niveau intra-individuel (e.g., la personnalité, l'orientation à la dominance sociale), le niveau interindividuel (e.g., les dynamiques intergroupes), le niveau positionnel (e.g., le statut), et finalement le niveau représentationnel ou idéologique (e.g., les représentations sociales, les normes sociales perçues). Il me semble primordial de développer une recherche se situant sur plusieurs niveaux afin d'avoir une approche la plus complète et la plus juste possible des phénomènes intergroupes.

Lorsqu'il est question des normes sociales perçues, il s'agit d'étudier l'influence d'un certain nombre de valeurs et de normes socialement partagées au sein d'une société, d'une communauté ou d'un groupe qui vont guider l'individu dans sa façon de percevoir autrui (Van Assche, Roets, De keersmaecker & Van Hiel, 2017 ; Visintin, Green, Falomir-Pichastor, & Berent, 2019). Plusieurs mesures peuvent être utilisées afin de définir le climat normatif d'un contexte ; par exemple, les résultats aux votations passées, la perception d'un individu concernant les attitudes des membres de son groupe d'appartenance ou encore la perception quant à la tolérance (VS l'intolérance) de son groupe face à des comportements ou attitudes vis-à-vis d'un exogroupe. Une étude menée sur le sol helvétique par Sarrasin et collègues (2012) a par ailleurs montré que le degré de conservatisme d'une commune, défini à partir des résultats antérieurs aux votations, était un prédicteur des comportements de vote futurs et des attitudes. Van Boven, Judd et Sherman (2012) utilisent la seconde approche pour leur recherche sur la polarisation politique aux Etats-Unis. Ainsi, ils ont développé une échelle permettant de mesurer la perception des individus quant à la distribution des attitudes des membres de leur endogroupe. Visintin et collègues (2019) ont montré dans leur recherche que les normes sociales 'intolérantes' prédisaient un niveau plus élevé de préjugés et que cette relation pouvait être diminuée par le contact intergroupe.

Ainsi, ces différentes recherches montrent l'importance de considérer un niveau d'explication plus sociétale afin de comprendre et analyser au mieux les dynamiques intergroupes ayant cours entre les demandeur·se·s d'asile et les Suisse·sse·s. En fait, les

normes sont par définition partagées et ainsi elles sont le reflet de ce qui est socialement acceptable de penser ou de faire. Je postule dès lors que le climat normatif perçu est à même de modifier l'intensité de la relation entre la menace, la déshumanisation et les attitudes (H4).

2. L'étude dans le contexte suisse

Avant de présenter la méthode et les résultats de cette recherche, il est important de considérer le contexte dans lequel celle-ci s'inscrit. En effet, la Suisse représente un terrain intéressant pour tout ce qui a trait à la migration autant au niveau démographique, historique que politique. Depuis toujours, la question migratoire prend une place centrale dans la politique suisse. Étant un pays d'immigration, il n'a pas toujours été facile pour les partis politiques et les citoyen·ne·s de se positionner face à l'accueil des migrant·e·s et à leur intégration (Piguet, 2013). Actuellement, de plus en plus de craintes surviennent quant à la menace des ressources (i.e. les emplois, les aides sociales) et de l'identité suisse par les minorités présentes. Ainsi, cette étude a pour objectif d'investiguer quelles sont les attitudes actuelles face à ces questionnements et à cette menace ressentie par certain·e·s citoyen·ne·s. Celle-ci, notamment relayée par les médias, serait-elle à l'origine de la déshumanisation des requérant·e·s d'asile ? Qu'advient-il alors de la tradition humanitaire de la Suisse ?

En effet, il semble important de questionner cette représentation à l'heure où la question de l'asile est sur le devant de la scène et semble être la bête noire de la politique migratoire nationale et internationale. Pour rappel, la Suisse ratifie la Convention des Nations Unies relative au statut de réfugiés en 1954 ; tout individu peut se réclamer du statut de réfugié s'il satisfait aux exigences¹ et demander la protection d'un pays à titre individuel (Confédération suisse, 2012). Aucun État signataire de cette Convention n'a le

¹ Art. 3 de la loi fédérale sur l'asile adoptée le 28 juin 1998 (= LAsi ; RS 142.31) : « Sont des réfugiés les personnes qui, dans leur État d'origine ou dans le pays de leur dernière résidence, sont exposées à de sérieux préjudices ou craignent à juste titre de l'être en raison de leur race, de leur religion, de leur nationalité, de leur appartenance à un groupe social déterminé ou de leurs opinions politiques. Sont notamment considérées comme de sérieux préjudices la mise en danger de la vie, de l'intégrité corporelle ou de la liberté, de même que les mesures qui entraînent une pression psychique insupportable. »

droit de refuser l'accueil d'un individu correspondant au statut de réfugié ou de l'expulser mais le choix de la procédure d'asile leur est laissé (Piguet, 2013).

Alors qu'en est-il du système d'asile à présent ? Même si ce dernier à proprement parlé n'a jamais changé restant fidèle à cette tradition humanitaire et à la stricte séparation des domaines humanitaires et économiques (Piguet, 2013), on peut se demander si la multiplication des types de permis de séjour et les efforts pour rendre le pays moins attractifs ne représentent pas justement un paradoxe. Dès 2018, une baisse des arrivées est observée, le nombre de demandes d'asile étant en recul de 15.7% par rapport à l'année précédente ce qui représente 15'255 nouvelles demandes d'asile contre 18'088 en 2017 (SEM, 2019). En réalité, cela ne reflète pas une diminution du nombre de réfugié·e·s à travers le monde mais est plutôt une conséquence des dispositions politiques prises par l'Europe afin de freiner les mouvements migratoires en direction de son territoire et également des accords de Dublin² qui profitent largement à la Suisse. Dans ce contexte de tensions, il semble primordial de s'intéresser de plus près aux avis et opinions de la population vis-à-vis des requérant·e·s d'asile. Les décisions politiques sont-elles réellement le reflet des attitudes des Suisse·sse·s ? Est-ce que la menace relayée à travers certains médias et partis politiques est à l'origine d'attitudes et comportements plus défavorables envers les requérant·e·s d'asile ? Est-ce que la déshumanisation permet d'expliquer ce mouvement ?

3. Objectifs et hypothèses de recherche

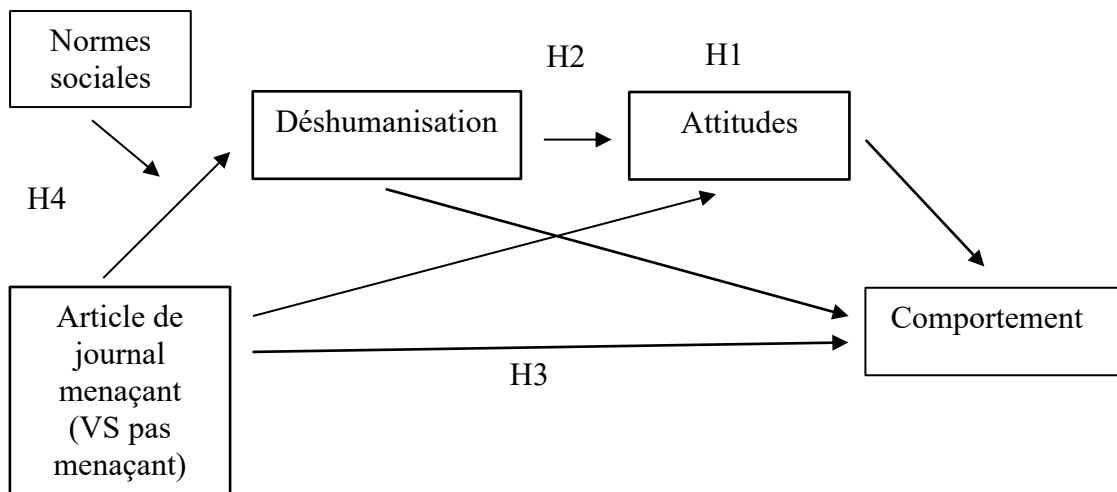
L'objectif de cette recherche est d'investiguer les attitudes et comportements des citoyen·ne·s suisses à l'égard des requérant·e·s d'asile. L'apport théorique a permis de mettre en emphase l'importance des médias ainsi que le rôle clé de la menace intergroupe dans la construction des relations intergroupes. Ainsi, je postule qu'un contenu médiatique présentant les requérant·e·s d'asile comme une menace pour les Suisse·sse·s provoque des attitudes plus négatives qu'un article de journal non-menaçant (H1). De

² « Lorsqu'un requérant d'asile dépose une demande dans notre pays, celui-ci doit tout d'abord vérifier qu'il est compétent pour mener la procédure. Il s'assurera donc de sa compétence en se référant aux critères énoncés dans le règlement Dublin. Si un autre Etat devait s'avérer responsable, la Suisse transférerait le requérant vers cet État. » (SEM, 2018).

plus, la littérature a également montré que la menace intergroupe perçue peut provoquer de la déshumanisation. Ce phénomène est à l'origine de comportements et attitudes négatifs envers les requérant·e·s d'asile car ne les considérant pas humain·e·s au même titre qu'eux et elles, les Suisse·sse·s se permettent de les traiter différemment. De ce fait, je fais l'hypothèse que l'activation de la menace à travers l'article de journal induit de la déshumanisation ce qui a pour conséquence de rendre les attitudes plus négatives (H2). Qui plus est, connaissant le lien qui unit les attitudes et les comportements, je fais également l'hypothèse que l'activation de la menace qui provoque de la déshumanisation et qui a pour conséquence d'activer des attitudes négatives, est également à l'origine de comportements moins favorables envers les requérant·e·s d'asile (H3). Finalement, favorisant une articulation de différents niveaux d'explication (Doise, 1982), je suppose que les normes sociales perçues ont une influence sur la façon de concevoir les demandeur·se·s d'asile (H4). Ainsi, les participant·e·s concevant les normes sociales comme pro-requérant·e·s d'asile ont des attitudes plus positives car ils et elles ont moins tendance à les déshumaniser. Le contraire est également vrai ; lorsque les participant·e·s conçoivent les normes sociales comme anti-requérant·e·s d'asile, leurs attitudes sont plus négatives et ils et elles ont plus de risque de les déshumaniser.

Figure 1

Modèle théorique



Note. H1 : article menaçant → attitudes ; H2 : article menaçant → déshumanisation → attitudes ; H3 : article menaçant → déshumanisation → attitudes → comportements ; H4 : normes sociales → (article menaçant → déshumanisation → attitudes).

4. Méthode

4.1 Données

Ce travail se base sur des données primaires récoltées spécifiquement pour cette étude en 2019. Un questionnaire d'opinions en ligne a été créé sur la plateforme LimeSurvey et diffusé à travers plusieurs canaux en ligne tels que les réseaux sociaux, les mails, ainsi que via nos cercles de connaissances étendus. Les participant·e·s étaient invité·e·s à répondre à cette enquête de façon indépendante et anonyme via un lien URL, et à la partager de façon volontaire. Plusieurs variables ont été intégrées à ce questionnaire dont la thématique principale était celle de l'immigration et plus particulièrement des requérant·e·s d'asile. Dans ce travail, seules les données ayant trait aux variables d'intérêt pour mes objectifs de recherche sont présentées et traitées statistiquement.

4.2 Population

Un test de puissance statistique a été réalisé à l'aide du logiciel Monte Carlo Power Analysis (Schoemann, Boulton, & Short, 2017) librement accessible sur internet afin de déterminer la population nécessaire pour atteindre un pouvoir prédictif satisfaisant pour le modèle de médiation en série. Basé sur la littérature, nous avons utilisé un effet moyen de la menace sur la déshumanisation ($r = .52^{***}$) (Louis, Esses & Lalonde, 2013), de la déshumanisation sur les attitudes ($r = .48^{***}$) (Louis, Esses & Lalonde, 2013), de la menace sur les attitudes ($r = .44^*$) (Riek, Mania & Gaertner, 2006), des attitudes sur les comportements ($r = .52^*$) (Glasman & Albarracin, 2006) et de la menace sur les comportements ($r = .40^{***}$) (Pereira, Vala & Costa-Lopes, 2010) sans considérer la médiation car aucun chiffre n'est à ma connaissance disponible. N'ayant pas été en mesure de trouver la force du lien entre la déshumanisation et les comportements, j'ai supposé un effet moyen ($r = .50$). Afin d'atteindre un pouvoir prédictif considéré comme suffisant (0.8), les résultats obtenus prédisent un nombre minimum de 90 participant·e·s nécessaires.

Dans cette étude, l'échantillonnage est non-aléatoire, c'est-à-dire qu'il n'est pas représentatif de la population suisse romande puisqu'il s'agit d'un échantillon dit de

convenance. Cette enquête a été diffusée auprès d'individus majeurs vivant en Suisse romande, parlant français, et ayant la nationalité suisse. La base de données utilisée dans cette étude comprenait un total de 183 répondant·e·s³ dont 142 femmes (77.6%) et 41 hommes (22.4%). Les participant·e·s étaient âgé·e·s de 18 à 75 ans et la moyenne d'âge était de 31.82 ans ($ET = 12.43$). Le nombre d'années d'étude des participant·e·s variait de 3 ans à 25 ans, avec une moyenne à 16.92 ans ($ET = 2.93$). L'orientation politique moyenne des participant·e·s était égale, sur une échelle de 1, étant à gauche, à 100, étant à droite, à 30.54 ($ET = 22.41$) avec un minimum et un maximum se situant aux extrémités de l'échelle.

4.3 Opérationnalisation

4.3.1 Manipulation expérimentale : Menace

Une manipulation expérimentale a été introduite dans cette enquête afin de tester l'influence d'un discours médiatique menaçant (VS non-menaçant) sur les attitudes des participant·e·s. Ainsi, un article de journal fictif décrit comme provenant de la presse suisse était présenté en deux versions ; la première dépeignait les requérant·e·s d'asile comme une menace pour la population suisse et la deuxième ne contenait pas d'éléments menaçants (Tableau 1). La population était aléatoirement séparée en deux groupes et chacun était associé à un seul et unique article ($N_{\text{menace}} = 98$; $N_{\text{non-menace}} = 85$). Une mesure de vérification expérimentale était effectuée après la lecture de l'article afin de s'assurer que l'article menaçant provoquait bien un sentiment de menace et que ce n'était pas le cas du second article. Pour ce faire, six items inspirés de la théorie de la menace de Stephan et Stephan (2000) ont été créés et les participant·e·s devaient indiquer leur degré d'accord avec les six affirmations présentées sur une échelle de Likert allant de 1, « tout à fait d'accord », à 7, « pas du tout d'accord » (e.g., « La présence de demandeurs d'asile en Suisse menace l'identité nationale. »). Par la suite, 2 des 6 items ont été mis de côté car ils n'étaient pas directement liés au contenu des articles présentés (items 4 et 5). Des analyses ont été réalisées en séparant la menace symbolique de la menace réaliste mais les résultats n'ont montré aucune différence. Ainsi, les quatre items restant ont ensuite été rassemblés en une seule et même variable ($\alpha = .76$). La moyenne du sentiment de menace

³ 12 participant·e·s ont été retiré·e·s de l'échantillon car elles et ils n'étaient pas de nationalité suisse.

perçue pour le groupe menace était de 2.51 ($ET = 1.20$) et pour le groupe sans menace elle était de 2.15 ($ET = 1.21$). Cela représente un niveau de menace plutôt bas pour les deux groupes sachant que le niveau de menace maximal se situe à 7.

Pour le besoin d'une autre étude, un plan croisé 2x2 comprenant deux autres versions de ce même article existait ; l'une avec un *framing* dit thématique et l'autre avec un *framing* dit épisodique. Ces variations expérimentales ne sont pas considérées dans le cadre de cette recherche ainsi les données ont été regroupées et analysées selon le caractère menaçant ou non du texte sans tenir compte des différences de *framing* des articles. Cependant, la variable *framing* a été utilisée comme variable contrôle dans les diverses analyses afin de pouvoir vérifier son influence sur le modèle.

Tableau 1

Extraits des articles de journaux fictifs

Menaçant	Non-menaçant
« Le pays compte des milliers de demandeurs d'asile. Selon le Conseil Fédéral, cette situation doit évoluer afin de diminuer les coûts sociaux pour les citoyens suisse. »	« Le Conseil Fédéral propose d'attribuer certains de ces postes à des demandeurs d'asile bien intégrés. »
« La réalité est loin de ces objectifs. »	« Plusieurs projets sont en cours afin d'encourager les demandeurs d'asile à s'intégrer dans le monde du travail. »
« Le problème vient du recours quasi systématique à l'aide sociale. [...] 88.4% les demandeurs d'asile ont profité de l'aide sociale ce qui équivaut à plus de 55'000 personnes. »	« les demandeurs d'asile ne dépendront plus de l'aide de l'État et s'adapteront plus facilement aux valeurs et coutumes suisses. »
« les différences de valeurs et coutumes freinent la recherche d'emplois chez les demandeurs d'asile. »	

4.3.2 Attitudes initiales

La variable attitude initiale a été calculée avant la manipulation expérimentale afin d'avoir un score de base et d'être en mesure de comparer les deux groupes expérimentaux. Pour cette mesure, un seul item était utilisé (« Pensez-vous que la

politique suisse envers les requérants d'asile est trop restrictive ou au contraire trop tolérante ? ») et les réponses étaient données sur une échelle de Likert allant de 1, « trop restrictive », à 5, « trop tolérante ». L'attitude initiale moyenne des participant·e·s était de 3.76 ($ET = .85$), avec un minimum à 1, signifiant des attitudes défavorables, et un maximum à 5, relatant des attitudes favorables. Les attitudes initiales semblaient être plutôt favorables dans l'ensemble.

4.3.3 Médiateur 1 : déshumanisation

La variable médiatrice déshumanisation a été calculée à l'aide de deux échelles différentes. La première était une mesure de déshumanisation des réfugié·e·s de Esses, et collègues (2008) présentant six affirmations pour lesquelles les répondant·e·s devaient indiquer leur degré d'accord de 1, « tout à fait d'accord », à 7, « pas du tout d'accord » (e.g., « Les demandeurs d'asile ne se plient pas aux règles et procédures d'admission en vigueur en Suisse »). L'un des items (« Ce n'est pas vrai que les demandeurs d'asile en Suisse sont prêts à tout pour que leur demande soit acceptée. ») de l'échelle d'origine a été supprimé afin d'obtenir une meilleure fiabilité ($\alpha = .84$). Le score moyen de déshumanisation obtenu grâce à cette échelle était de 2.66 ($ET = 1.20$) avec un minimum à 1 et à un maximum à 7, relatant un score de déshumanisation élevé. Les participant·e·s semblaient donc avoir une faible tendance à déshumaniser les requérant·e·s d'asile.

Une seconde échelle de mesure s'inspirant des travaux de Leyens et collègues (2000 ; 2001) a été utilisée. Il s'agissait de demander aux participant·e·s d'indiquer à quel point, selon elles et eux, les Suisse·sse·s, puis les requérant·e·s d'asile ressentaient certaines émotions de façon générale. 12 émotions à valence positive et négative leurs étaient proposées, dont six émotions primaires et six émotions secondaires (e.g., « surprise », « peur », « amour », « remord »). Selon la littérature (Leyens et al., 2000 ; 2001), le score de déshumanisation de cette mesure était obtenu en faisant la différence entre le nombre d'émotions secondaires attribué aux Suisse·sse·s et aux requérant·e·s d'asile. Une analyse factorielle a montré que les quatre facteurs ressortant de l'analyse ne correspondaient pas aux émotions primaires positives et négatives, et aux émotions secondaires positives et négatives. Ainsi, les analyses statistiques n'ont pu être réalisées avec cette échelle car elle n'était pas valide.

4.3.4 Médiateur 2 : attitudes post-manipulation

Les attitudes post-manipulation ont été calculées après la lecture de l'article à l'aide de six items adaptés de l'échelle de mesure ATAS⁴ (Attitudes Towards Asylum Seekers scale) de Pedersen, Attwell et Heveli (2005). Les participant·e·s devaient indiquer leur degré d'accord avec les affirmations présentées sur une échelle de Likert allant de 1, « tout à fait d'accord », à 7, « pas du tout d'accord » (e.g., « Les demandeurs d'asile sont des réfugiés légitimes qui doivent être accueillis. »). L'un des items (« Les demandeurs d'asile attisent la haine. ») a été supprimé par la suite afin d'assurer une meilleure fiabilité de la mesure ($\alpha = .85$). La moyenne des attitudes post-manipulation calculée à l'aide de cette échelle était de 5.93 ($ET = 1.05$) avec un minimum à 1 et un maximum à 7. Ce score indiquait des attitudes plutôt positives.

Un second outil était utilisé afin de mesurer les attitudes des répondant·e·s ; il s'agissait d'un thermomètre allant de 0, « pas favorable », à 100, « très favorable », à l'aide duquel les participant·e·s devaient indiquer leurs attitudes par rapport à six groupes différents (e.g., « Musulmans », « Suisses », « demandeurs d'asile »). La moyenne des attitudes envers les requérant·e·s d'asile était de 65.7 ($ET = 22.02$), avec un minimum à 0 signifiant des attitudes défavorables, et un maximum à 100, relatant des attitudes favorables. En comparaison, la moyenne des attitudes envers les Suisse·sse·s se situait à 73.13 ($ET = 17.20$). Ainsi, le score des attitudes a été mesuré en soustrayant l'attitude moyenne envers les requérant·e·s d'asile de celle envers les Suisse·sse·s ($M = 7.43$, $ET = 22.11$). Si le score était de 0, cela signifiait que les répondant·e·s ne faisaient aucune différence entre les deux groupes, et s'il était de 100, la différence était au contraire maximum.

4.3.5 Comportements post-manipulation

Les intentions comportementales ont été calculées à l'aide de quatre items relatifs à une volonté d'entreprendre des actions sur le plan de la politique d'asile en Suisse. Les répondant·e·s devaient indiquer leur degré d'accord avec les affirmations présentées sur une échelle de Likert allant de 1, « pas du tout d'accord », à 7, « tout à fait d'accord » (e.g., « Je participerais à une manifestation pour exprimer mon opinion sur les politiques

⁴ L'échelle originale comprenait un total de 18 items mais seuls les items pouvant correspondre au contexte suisse ont été sélectionnés.

d'asile suisses. »). Les items ont ensuite été réunis en une seule et même variable avec une très bonne fiabilité ($\alpha = .93$). La moyenne des comportements calculée à l'aide de cette échelle était de 4.21 ($ET = 1.75$) avec un minimum à 1 et un maximum à 7, relatant des comportements favorables.

4.3.6 Modérateur : climat normatif

Cette échelle a été construite à partir d'un item sur le modèle de l'article de Van Boven, Judd et Sherman (2012). Il s'agissait du même item utilisé pour mesurer l'attitude initial (« Pensez-vous que la politique suisse envers les requérants d'asile est trop restrictive ou au contraire trop tolérante ? ») mais l'échelle de mesure était différente puisque les participant·e·s devaient estimer le pourcentage de Suisse·sse·s romand·e·s qui y répondraient de façon plus ou moins favorable. Ainsi, avec un total de 100%, les répondant·e·s devaient attribuer le pourcentage d'individus qui répondraient « trop restrictive », « restrictive », « ni restrictive, ni tolérante », « tolérante », et « trop tolérante ». Cette mesure avait pour objectif de permettre aux participant·e·s d'exprimer une certaine polarisation dans le climat normatif perçu. Le score a donc été calculé en attribuant un poids différent à chacune des catégories de réponses possibles (« trop restrictive » = 1, « restrictive » = 2, « ni restrictive, ni tolérante » = 3, « tolérante » = 4, et « trop tolérante » = 5), puis en le multipliant au pourcentage attribué par chacun des répondant·e·s (pour plus d'informations, voir l'article de Van Boven et al., 2012). La moyenne des scores était de 2.71 ($ET = .42$), avec un minimum à 1.30 et un maximum à 3.80, signifiant un climat perçu comme favorable envers les requérant·e·s d'asile. Le score moyen montre que les normes perçues se situent entre restrictives et neutres, c'est-à-dire ni restrictives, ni tolérantes.

5. Résultats

5.1 Stratégie analytique

En premier lieu, les données ont été nettoyées, c'est-à-dire que les items nécessaires ont été inversés et que la fiabilité des mesures créées a été testée. Des analyses préliminaires ont été effectuées afin de comparer les deux groupes expérimentaux et de s'assurer qu'ils ne différaient pas a priori. Par la suite, les

corrélations entre les variables dépendantes, indépendantes et médiatrices ont été calculées afin d’explorer la première hypothèse postulant qu’un article de journal présentant les requérant·e·s d’asile comme une menace avait une influence négative sur les attitudes pro-migration (H1). Dans un second temps, les données ont été traitées par régression linéaire afin de tester l’effet de la variable médiatrice déshumanisation sur le lien entre menace et attitudes (H2). Par la suite, une médiation en série a été effectuée en considérant la déshumanisation et les attitudes comme des médiateurs du lien entre la menace perçue et les comportements (H3). Finalement, une médiation modérée a été effectuée afin de tester la dernière hypothèse. Celle-ci postulait que les normes sociales perçues avaient une influence sur le lien entre la menace, la déshumanisation et les attitudes des participant·e·s (H4).

5.2 Analyses préliminaires

Afin de voir s’il existe des différences a priori entre les deux groupes expérimentaux, un t-test pour échantillons indépendants a été mené sur les variables sociodémographiques, les attitudes initiales et la variable de vérification de l’activation de la menace. Les résultats (Tableau 2) montrent que toutes les variances sont homogènes entre les deux groupe mise à part la variable de vérification de la menace ($M_{menace} = 2.51$ et $M_{non-menace} = 2.15$, $t(181) = 2.04$, $p = .04$). Ces résultats montrent une hétérogénéité de la variance entre les deux groupes quant à la menace perçue ce qui va dans le sens de la manipulation expérimentale ; même si l’effet est faible, il est significatif.

Tableau 2

Comparaison de moyennes entre les deux groupes expérimentaux

	Menace	Pas_Menace	<i>t</i>	<i>p</i>
Genre	81 F, 17 H	61 F, 24 H		
Age	31.40	32.31	-.49	.62
Éducation	17.06	16.75	.71	.48
Orientation politique	30.94	30.07	.26	.80
Climat normatif	2.69	2.72	-.44	.66
Attitudes initiales	3.70	3.84	-1.09	.28
Check_manip	2.51	2.15	2.04	.04*

Note. F = femmes ; H = hommes ; Éducation = nombre d'années d'étude ; Check_manip = vérification de l'activation de la menace. * $p < .05$.

5.2 Tests de corrélation

Dans le Tableau 3 sont représentées les corrélations entre les variables dépendantes, indépendantes, médiatrices et modératrices. Comme cela a été expliqué dans la partie méthode, l'une des variables a été mesurée à l'aide de deux échelles différentes et a donc été analysée indépendamment ; il s'agit des attitudes post-manipulation. Pour rappel, pour la variable thermomètre, plus le score est élevé, moins les attitudes sont positives. Et pour le second score d'attitude (i.e. ATAS), plus le score est élevé, plus les attitudes sont favorables.

Tableau 3
Tableau de corrélations

	1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.
1. Manipulation	1							
2. Check_manip	-.15*	1						
3. Attitudes initiales	.08	-.58**	1					
4. Thermomètre	-.06	.63**	.56**	1				
5. Attitudes (ATAS)	.110	-.71**	.72**	-.59**	1			
6. Déshumanisation Esses	.03	.62**	-.49**	.50**	-.72**	1		
7. Climat normatif	.03	-.04	.10	-.03	.01	-.09	1	
8. Comportements	.02	-.30**	.33**	-.34**	.38**	-.32**	.09	1

Note. Manipulation = manipulation expérimentale de la menace ; Check_manip = vérification de l'activation de la menace ; Thermomètre = thermomètre attitudinal. * $p < .05$. ** $p < .01$.

Ce que l'on remarque en premier lieu est l'absence de corrélations entre la manipulation expérimentale et les autres variables à l'exception du check de la manipulation ($r = -.15$). Même si la corrélation est faible, elle reste significative révélant que la condition de menace produit un sentiment de menace plus élevé que la condition

non-menaçante. Cependant, étant donné l'absence de corrélations entre la manipulation expérimentale et les variables dépendantes et médiatrices, la suite des analyses a été réalisée avec la variable de vérification de l'activation de la menace que j'appellerai dès à présent la variable menace dans un esprit de clarté et de simplification.

Ainsi, l'hypothèse 1 est réfutée car l'article de journal menaçant n'a pas d'effet direct sur les attitudes. Cependant, la menace perçue a, quant à elle, un lien significatif avec les attitudes ($r_{thermomètre} = .63$ et $r_{ATAS} = -.71$). Les résultats permettent également de constater l'absence de corrélations significatives entre le climat normatif perçu et les autres variables d'intérêt. Les autres variables sont toutes significativement corrélées les unes avec les autres.

5.3 Régressions linéaires

5.3.1 Médiation simple

Afin de tester la deuxième hypothèse postulant un effet médiateur de la déshumanisation⁵ sur la relation entre la menace⁶ et les attitudes⁷, une régression linéaire a été effectuée à l'aide de *process* sur SPSS et les variables suivantes ont été contrôlées : le genre, l'âge, l'éducation, et le *framing*. Suivant les procédures standard, le modèle de médiation a été testé en trois étapes (Baron & Kenny, 1986).

Dans la première étape, c'est le lien entre la menace et la déshumanisation qui est testé. Les résultats montrent que la menace prédit de façon significative la déshumanisation ($a = .61$, $SE = .06$, $t(176) = 10.29$, $p < .001$).

Dans la seconde étape, ce sont les liens entre d'une part la menace et les attitudes, et d'autre part la déshumanisation et les attitudes qui sont investigués ; il s'agit donc de tester la présence simultanée de ces variables. Les résultats de la régression indiquent que la déshumanisation et la menace ont toutes deux une relation significative avec les attitudes (respectivement $b = 3.11$, $SE = 1.34$, $t(175) = 2.33$, $p = .02$ et $c' = 9.79$, $SE = 1.33$, $t(175) = 7.38$, $p < .001$).

Finalement, la troisième étape consiste à tester la relation directe entre la menace et les attitudes afin de voir si la médiation l'annule ou du moins la diminue ($c = 11.68$, SE

⁵ Il s'agit ici de la déshumanisation selon Esses (2008).

⁶ Il s'agit ici de la menace définie selon l'échelle de vérification de la manipulation expérimentale.

⁷ Il s'agit ici des attitudes définies par le thermomètre attitudinal.

= 1.06, $t(176) = 11.01$, $p < .001$). L'effet direct semble ainsi diminué ce qui aurait tendance à prouver la présence d'une médiation partielle. Cependant, en regardant de plus près les intervalles de confiance *bootstrap* (95%) (Hayes, 2013), la différence entre l'effet direct et indirect ne semble pas être significative (*effet indirect* = 1.89 [-.15 ; 4.25]) ce qui infirme l'hypothèse 2. A noter qu'il n'y a pas d'effet significatif des variables contrôles sur le modèle. Ainsi, la déshumanisation ne semble pas être en mesure d'expliquer le lien existant entre la menace perçue et les attitudes défavorables envers les requérants d'asile, du moins en utilisant cette échelle de mesure des attitudes.

En effet, les analyses réalisées avec la seconde échelle de mesure des attitudes (i.e. ATAS) montrent des résultats significatifs allant dans le sens d'une médiation partielle de la déshumanisation sur le lien entre la menace perçue et les attitudes négatives (*effet indirect* = -.23 [-.32 ; -.15]). Les résultats de la première étape de cette régression sont égaux à ceux de l'analyse précédente. Les résultats de la deuxième étape sont présentés dans le Tableau 4. Finalement, les résultats de la dernière étape, présentant le lien direct entre menace et attitudes sont les suivants : $c = -.62$, $SE = .05$, $t(176) = -13.52$, $p < .001$. Ainsi, le second modèle confirme en partie l'hypothèse 2 et le rôle de la déshumanisation pour expliquer le lien entre la menace perçue et les attitudes négatives envers les requérants d'asile. A noter qu'il n'y a pas d'effet significatif des variables contrôles sur le modèle.

Tableau 4

Régression de la déshumanisation et de la menace sur les attitudes

Variables	Attitudes			
	<i>b</i>	<i>SE</i>	<i>t</i>	<i>p</i>
Menace	-.39	.05	-7.64	< .001
Déshumanisation	-.38	.05	-7.52	< .001

5.3.2 Médiation en série

Afin de tester l'effet médiateur de la déshumanisation et des attitudes sur la relation entre la menace et les comportements, une régression linéaire en série a été effectuée à l'aide de *process* sur SPSS et les variables suivantes ont été contrôlées : le

genre, l'âge, le niveau d'éducation, et le *framing*. Suivant les recommandations de Hayes (2013), les intervalles de confiance *Bootstrap* (95%) ont à nouveau été utilisés afin de définir la significativité des régressions. Le modèle de médiation en série a été testé avec le thermomètre en guise de mesure attitudinale. Les analyses impliquant la seconde mesure des attitudes (i.e. ATAS) peuvent être trouvées dans l'Annexe A.

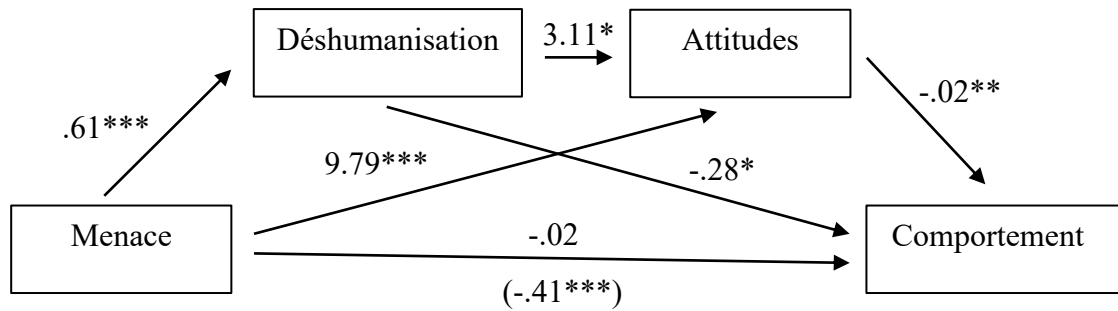
Dans la première étape, c'est le lien entre la menace et la déshumanisation qui est testé. Les résultats montrent que la menace prédit de façon significative la déshumanisation ($a_1 = .61$, $SE = .06$, $t(176) = 10.29$, $p < .001$).

Dans la seconde étape, il s'agit de tester une médiation simple, c'est-à-dire considérant uniquement le premier médiateur ; la déshumanisation. Ainsi, ce sont les liens entre d'une part la menace et les attitudes, et d'autre part la déshumanisation et les attitudes qui sont investigués. Les résultats de la régression indiquent que la menace et la déshumanisation ont toutes deux une relation significative avec les attitudes (respectivement $a_2 = 9.79$, $SE = 1.33$, $t(175) = 7.38$, $p < .001$ et $b_1 = 3.11$, $SE = 1.34$, $t(175) = 2.33$, $p = .02$).

La troisième étape consiste à tester la médiation en série en ajoutant le second médiateur ; les attitudes. Il s'agit donc de tester la relation avec la variable dépendante lorsque les variables indépendantes et médiatrices sont toutes présentes simultanément. Les résultats montrent une relation négative significative entre la déshumanisation et les comportements favorables envers les requérants d'asile ($b_2 = -.28$, $SE = .13$, $t(174) = -2.09$, $p = .04$), ainsi qu'entre les attitudes négatives et les comportements favorables ($b_3 = .02$, $SE = .01$, $t(174) = -2.63$, $p = .01$). Qui plus est, lorsque la menace et les variables médiatrices sont simultanément entrées dans le modèle, la relation entre la menace et les comportements n'est plus significative ($c' = -.02$, $SE = .15$, $t(174) = -.12$, $p = .91$). Afin de s'assurer que la déshumanisation et les attitudes sont bien des médiateurs de la relation entre menace et comportements, il faut vérifier la différence entre l'effet direct et indirect. Les résultats montrent que l'effet direct entre la menace et les comportements est, pour sa part, significatif ($c = -.41$, $SE = .11$, $t(176) = -3.91$, $p < .001$). Ainsi, la déshumanisation et les attitudes semblent être des médiateurs de la relation entre menace et comportements puisqu'il existe une différence significative entre l'effet direct et indirect (*effet indirect* = $-.40$ [$-.60$; $-.20$]). Le modèle dans son ensemble est significatif ($F(7, 174) = 4.46$, $p < .001$) mais n'explique que 15% de la variance totale des comportements.

Figure 2

Modèle de médiation en série



Note. * $p < .05$. ** $p < .01$.

Le Tableau 5 permet de comprendre pourquoi cette médiation pourtant totale explique si peu de variance. En effet, les résultats montrent que seuls les modèles 1 et 2, c'est-à-dire les modèles de médiation simple, sont significatifs (respectivement *effet indirect* = $-.17 [-.33 ; -.02]$, et *effet indirect* = $-.19 [-.34 ; -.05]$). Par contre, le modèle de médiation en série n'est pas significatif (*effet indirect* = $-.04 [-.09 ; .005]$). En se penchant à présent sur la comparaison des modèles, les résultats montrent clairement que le modèle 2, c'est-à-dire considérant les attitudes comme un médiateur de la relation entre la menace et les comportements, est le plus prédictif (*effet indirect* = $-.15 [-.32 ; -.03]$). Ainsi, l'hypothèse 3 doit être infirmée car le modèle de médiation en série n'est pas significatif et est de ce fait un moins bon prédicteur du lien entre menace et comportements que les deux autres modèles. A noter qu'il n'y a pas d'effet significatif des variables contrôles sur le modèle.

Tableau 5

Comparaison des effets indirects de la menace sur les comportements à travers la déshumanisation et les attitudes

	Effet	BootSE	BootLLCI	BootULCI
Total	$-.40^*$.10	-.60	-.20
Menace → déshumanisation → comportements	$-.17^*$.08	-.33	-.02
Menace → attitudes → comportements	$-.19^*$.07	-.34	-.05
Menace → déshumanisation → attitudes → comportements	$-.04$.03	-.09	.005

attitudes → comportements

Modèle 1 VS Modèle 2	.02	.12	-.24	.24
Modèle 1 VS Modèle 3	-.13	.08	-.31	.02
Modèle 2 VS Modèle 3	-.15*	.08	-.32	-.03

Note : * = significatif.

5.3.3 Médiation modérée

Afin de tester la quatrième hypothèse qui postule l'effet modérateur du climat normatif sur la médiation impliquant la menace, la déshumanisation et les attitudes, une médiation modérée a été effectuée à l'aide de *process* sur SPSS. Il a été décidé d'utiliser pour cette analyse l'échelle de mesure des attitudes ATAS car seule cette médiation a donné des résultats significatifs auparavant. Les mêmes variables que pour les analyses précédentes ont été contrôlées (i.e. le genre, l'âge, le niveau d'éducation et le *framing*).

La première étape permet de tester le lien entre la menace, la déshumanisation et le climat normatif. Dans ce modèle, la menace et la déshumanisation sont corrélées ($b = .60$, $SE = .06$, $t(173) = 10.01$, $p < .001$). Par contre, les résultats montrent qu'il n'y a pas de lien significatif entre le climat normatif et la déshumanisation ($b = -.18$, $SE = .19$, $t(173) = -.99$, $p = .33$). L'interaction entre le climat et la menace ne semble pas non plus avoir d'effet sur la déshumanisation ($b = .04$, $SE = .10$, $t(173) = .43$, $p = .66$).

Dans la seconde étape, c'est le reste de la médiation qui est testé, c'est-à-dire le lien entre d'une part la déshumanisation et d'autre part la menace sur les attitudes. Les résultats montrent des liens significatifs entre ces variables (respectivement $b = -.38$, $SE = .05$, $t(174) = -7.45$, $p < .001$, et $b = -.39$, $SE = .05$, $t(174) = -7.62$, $p < .001$).

Ainsi, l'analyse de l'index de médiation modérée ($index = -.02$ [-.12 ; .10]) permet de conclure à l'absence de modération du climat normatif sur la médiation et ainsi de rejeter l'hypothèse 4. A noter qu'il n'y a pas d'effet significatif des variables contrôles sur le modèle.

6. Discussion

S'inscrivant dans un questionnement général quant aux attitudes et comportements des citoyen·ne·s suisses romand·e·s envers les requérant·e·s d'asile, ce travail cherchait

en particulier à explorer le rôle des médias, de la menace et de la déshumanisation sur la formation et la modification des attitudes et comportements. Les résultats ont montré que la manipulation expérimentale qui consistait en la présentation d'un article de journal menaçant (VS non-menaçant) n'a pas d'effet sur les attitudes des participant·e·s (H1). Ainsi, la suite des analyses a été menée avec une mesure classique de la menace perçue (échelle de Likert). Un effet partiel de la déshumanisation sur le lien entre la menace et les attitudes a pu être démontré dans un des deux modèles, en l'occurrence celui utilisant la mesure des attitudes ATAS (VS thermomètre attitudinal) (H2). Ainsi, plus la menace est élevée, plus les croyances déshumanisantes le sont également ce qui rend les attitudes envers les requérant·e·s d'asile plus négatives. L'analyse étudiant le rôle simultané de la déshumanisation et des attitudes sur le lien entre la menace perçue et les comportements n'a pas donné de résultats significatifs (H3). Il semble que le lien entre la menace et les comportements soit en grande partie expliqué par les attitudes, et ce indépendamment de la déshumanisation. Finalement, l'effet modérateur du climat normatif sur le lien entre la menace, la déshumanisation et les attitudes n'a pas pu être prouvé. Les résultats montrent que le climat normatif n'est pas en mesure de modifier la force des liens entre ces variables (H4).

Dans un premier temps, avant de considérer la déshumanisation, les résultats confirment les travaux précédemment menés sur les liens entre la menace et les attitudes. Plus spécifiquement, le sentiment de menace perçue est lié négativement aux attitudes favorables envers les requérant·e·s d'asile ce qui confirme les conclusions d'études précédentes concernant les attitudes dans le domaine de la migration en général (Stephan et al., 1999 ; Murray & Marx, 2013 ; Velasco González et al., 2008 ; Koc & Anderson, 2018). Cependant, l'influence des médias sur les attitudes n'a pas pu être établie. En effet, même si l'article menaçant provoque bel et bien un ressenti de menace plus élevé, ce résultat ne semble pas impacté directement les attitudes. Ainsi, il est impossible d'établir un lien de causalité entre l'article de journal menaçant et les attitudes. Cette étude ne permet pas de confirmer clairement un lien entre la façon dont les requérant·e·s d'asile sont présenté·e·s dans les médias et les attitudes envers cette minorité. L'hypothèse 1 ne peut donc pas être confirmée même si le lien entre la menace perçue et les attitudes négatives persiste.

Il est possible que les résultats obtenus soient dû à l'omniprésence de la thématique migratoire dans le quotidien des participant·e·s. En effet, il se peut qu'un bref

article de journal sur une thématique aussi actuelle ne soit pas suffisant pour modifier une opinion déjà formée. Qui plus est, à l'heure où l'utilisation des médias se modifie grâce aux nouvelles technologies, il est probable qu'un article de journal ait moins d'influence aujourd'hui qu'aparavant. Il est vrai que les moyens à disposition pour se renseigner sur cette thématique sont à présent plus diversifiés et disponibles à tout moment. Ainsi, il serait intéressant de refaire cette étude en utilisant des médias plus actuels et peut-être mieux adaptés aux habitudes des citoyen·ne·s suisses, par exemple les réseaux sociaux.

Mon hypothèse quant au rôle de la déshumanisation pour expliquer le lien entre la menace ressentie et les attitudes, est en partie confirmée. En effet, en utilisant la mesure des attitudes ATAS, les résultats montrent un effet partiel de la déshumanisation. Cependant, ce résultat ne peut pas être répliqué avec l'autre mesure des attitudes (i.e. thermomètre attitudinal). Ainsi, il semble qu'en effet la tendance à déshumaniser les requérant·e·s d'asile puisse découler d'un sentiment de menace et qu'elle ait alors des répercussions négatives sur les attitudes. Ces résultats sont notamment en accord avec la théorie de Louis et al. (2013) et de Esses et collègues (2012) quant au rôle légitimateur qu'occupe la déshumanisation. Pour rappel, ces auteur·e·s proposent qu'un exogroupe présenté comme une menace pour l'endogroupe risque d'être déshumanisé afin de justifier sa position inférieure et ainsi permettre aux membres du pays d'accueil de se désengager des responsabilités morales qui leur incombent. Cette variable peut, d'après moi, offrir des clés de compréhension quant aux événements qui se déroulent en ce moment en Europe. Par exemple, lorsque les gouvernements européens refusent que des bateaux ayant secouru des individus migrants viennent accoster dans leurs ports, ou encore lorsque les pays se répartissent par quotas le nombre de demandeur·se·s d'asile qu'ils sont prêts à accueillir ; toutes ces actions ont en commun, toujours selon moi, de ne pas considérer les migrant·e·s, réfugié·e·s, requérant·e·s d'asile comme des êtres humains au même titre que les européen·ne·s. Ainsi déshumanisés, il est possible de traiter ces individus différemment et de ne pas toujours respecter leur droit à l'asile et à la protection de la part des États signataires de la Convention des Nations Unies relative au statut de réfugiés. Ainsi, la déshumanisation jouerait donc un rôle clé dans la compréhension des dynamiques intergroupes, au même titre que la menace intergroupe.

Pourtant, il faut tout de même rappeler l'inconstance de ces résultats puisqu'ils dépendent de la mesure utilisée concernant les attitudes. Il semble que la mesure ATAS, spécifique aux attitudes par rapport aux réfugié·e·s et demandeur·se·s d'asile, soit plus

adaptée car plus précise que le thermomètre attitudinal. En effet, les analyses de corrélations montrent un lien significatif plus fort entre la mesure ATAS et la déshumanisation ($r = -.72$) qu'entre le thermomètre attitudinal et la déshumanisation ($r = .50$). Ainsi, même s'il existe une corrélation significative entre les deux mesures ($r = -.59$), la mesure ATAS semble être plus explicative dans le modèle de médiation testé. Un autre élément à rappeler est que cette hypothèse a été testée sur la base d'une mesure classique de la menace et ainsi aucune conclusion ne peut être tirée quant à l'influence des médias sur ces processus.

Concernant la troisième hypothèse supposant un effet explicatif de la déshumanisation et des attitudes sur la relation existant entre la menace perçue et les comportements, celle-ci se trouve infirmée. Par ailleurs, le modèle décrivant uniquement l'effet des attitudes sur ce lien semble être plus prédictif. Ces résultats corroborent ainsi la littérature concernant le lien entre les attitudes et les comportements (Glasman & Albarracín, 2006). Cependant, le modèle considérant la déshumanisation uniquement est également significatif. Ce point est en partie démontré dans certaines recherches, notamment celle de Bruneau, Kteily et Laustsen (2017). Ces auteur·e·s ont montré que la déshumanisation des musulman·e·s était associée avec plus de comportements anti-réfugié·e·s dans quatre pays d'Europe. Mais, à ma connaissance, aucune littérature n'est disponible concernant le rôle de la déshumanisation sur le lien entre la menace et les comportements. Ainsi, il semble que ces deux variables soient utiles afin d'expliquer le lien entre la menace perçue et les comportements, mais cela de façon indépendante.

Finalement, concernant l'hypothèse quant au rôle modérateur du climat normatif, celle-ci est infirmée. Ainsi, le climat normatif ne modifie pas la force du lien entre la menace et les attitudes, expliqué par la déshumanisation. Cette variable était incluse dans l'étude afin d'offrir une explication psychosociale la plus complète possible aux phénomènes intergroupes considérés ici. Mon hypothèse était que la variable idéologique avait le pouvoir de moduler l'effet des variables intra- et interindividuelles sur les attitudes. Cependant, les résultats montrent qu'il n'existe aucun lien entre le climat normatif et les autres variables, y compris les attitudes. Pourtant, selon Van Boven et collègues (2012), les attitudes individuelles devraient corrélérer avec le climat idéologique perçu mais ce résultat n'a pu être répliqué dans cette étude. Malgré le manque de relations entre cette variable et les autres, il existait une possibilité que l'interaction entre le climat

et la menace perçue puisse modifier l'intensité du lien entre la déshumanisation et les attitudes. Les résultats ne semblent pas aller dans ce sens.

Il est possible que l'explication de Van Boven et collègues (2012) quant au lien entre les attitudes personnelles et le climat normatif perçu ne corresponde pas aux données de cette étude. En effet, les corrélations entre le climat et les attitudes ne sont pas significatives ($r_{thermomètre} = -.03$; $r_{ATAS} = .01$). Qui plus est, le climat normatif moyen semble être assez neutre ($M = 2.71$). Ainsi la plupart des participant·e·s ont répondu que les Suisse·sse·s n'étaient ni pour favoriser, ni pour restreindre l'arrivée des demandeur·se·s d'asile en Suisse. Dans cette configuration, il semble compréhensible que les normes sociales n'impactent pas forcément l'opinion des participant·e·s.

En résumé, les résultats montrent que de façon générale les participant·e·s suisses montrent des attitudes plutôt favorables envers les requérant·e·s d'asile. Qui plus est, la menace perçue, ainsi que la déshumanisation restent passablement faibles. On observe également un effet important entre les variables intra- et interindividuelles notamment à travers l'influence de la déshumanisation sur les attitudes et les comportements, et des attitudes sur les comportements en comparaison à la variable idéologique qui n'a elle aucun lien avec les attitudes. Concernant la manipulation expérimentale, les résultats montrent qu'elle a eu un effet, faible mais significatif, sur le sentiment de menace perçue mais qu'elle n'a d'influence sur aucune autre variable. Il est possible que cela soit lié au fait que la question de la migration et de l'asile particulièrement est un sujet d'actualité sur lequel les individus ont déjà un avis. Ainsi, la simple lecture d'un article de journal fictif n'a pas la capacité de modifier les opinions et conceptions préexistantes des répondant·e·s. Malgré tout, les analyses ont fourni des résultats intéressants quant au rôle de la déshumanisation et de la menace perçue pour expliquer les attitudes et comportements des Suisse·sse·s envers les requérant·e·s d'asile.

Avant de s'intéresser aux moyens pouvant être mis en place afin d'améliorer les relations intergroupes et d'ainsi réduire le ressenti de menace, la déshumanisation, les attitudes négatives et d'augmenter les comportements en faveur des requérant·e·s d'asile, il s'agit de relever les biais et limites de cette recherche.

6.1 Biais et limites

Plusieurs biais et limites peuvent être soulignés dans cette étude. Premièrement, l'échantillon utilisé n'est pas représentatif car il s'agit d'un échantillon dit de convenance. Même si le nombre de participant·e·s est au-dessus de celui préconisé pour obtenir une puissance statistique satisfaisante, on note une surreprésentation de femmes ; 142 pour 41 hommes. Quant aux échelles utilisées, certaines n'étaient pas valides ; c'est le cas de l'échelle de déshumanisation s'appuyant sur la théorie de Leyens et al. (2000 ; 2001). En effet, cette dernière devait mesurer la déshumanisation des requérant·e·s d'asile en comptabilisant le nombre d'émotions secondaires attribuées à ces dernier·ère·s en comparaison aux Suisse·sse·s. Pourtant, une analyse factorielle a montré que les quatre facteurs présents ne correspondaient pas à la théorie. Ainsi, au lieu d'obtenir un facteur par type d'émotions (primaire et secondaire) et par valence (positive ou négative), l'analyse mettait en évidence des facteurs différents selon les groupes. En observant les moyennes, quatre émotions clés ressortent concernant le ressenti attribué aux requérant·e·s d'asile ; la peur, l'espérance, la douleur et la terreur. Une explication possible à la non-validité de cette échelle est que les répondant·e·s ont considéré le vécu des requérant·e·s d'asile, leur parcours et le contexte dans lequel elles et ils vivent pour répondre à la question. Par conséquent, au lieu de les déshumaniser, elles et ils se sont au contraire mis à leur place et ont imaginé les émotions qu'elles et ils devaient ressentir dans leur situation. Concernant la seconde échelle de mesure de la déshumanisation (Esses et al., 2008), il faut préciser qu'elle est très spécifique car elle investigate une forme précise de déshumanisation dans une population particulière. Ainsi, les résultats obtenus ne peuvent pas être généralisés à toutes les situations intergroupes.

Les autres limites importantes concernent les modèles de régression linéaire. En premier lieu, dû au manque de corrélation entre la manipulation expérimentale et les variables médiatrices et dépendantes, c'est la variable de manipulation de l'activation de la menace qui a été utilisée comme variable indépendante. Ainsi, aucun lien de causalité entre les variables ne peut être posé et l'influence des médias n'a pu être étudiée. Ensuite, les modèles de médiation simple et en série ne donnaient pas les mêmes résultats selon l'échelle des attitudes utilisée, alors que ces deux échelles auraient dû mesurer le même phénomène. Ainsi, la médiation partielle est confirmée sous certaines conditions mais il s'agit de la considérer avec précaution.

6.2 Comment désamorcer ces logiques intergroupes ?

Malgré ces limites, certains éléments clés peuvent être soulevés et mis en pratique pour améliorer les relations intergroupes au quotidien entre les Suisse·sse·s et les requérant·e·s d'asile. En effet, récemment, quelques auteur·e·s se sont intéressé·e·s à la façon de réduire la déshumanisation afin d'améliorer les relations intergroupes. Dans le domaine de la psychologie sociale, il existe déjà différents facteurs permettant de réduire la menace, les sentiments négatifs envers l'exogroupe ou les comportements discriminatoires ; ces derniers peuvent également être utilisés pour faire baisser la déshumanisation.

Le premier facteur présenté ici est le modèle de l'identité commune. Cette théorie postule que les conflits intergroupes peuvent être réduits en transformant les représentations cognitives des individus par rapport aux frontières qui séparent leur groupe d'appartenance des autres groupes (Gaertner & Dovidio, Anastasio, Bachman, & Rust, 1993). L'idée est de permettre aux individus de re-catégoriser en un seul groupe et sous une seule identité commune les membres d'un exogroupe et ceux de l'endogroupe. Albarello et Rubini (2012) ont montré dans leur étude le rôle positif qu'occupe l'identité supra-ordonnée d'être humain pour enrayer la déshumanisation de l'exogroupe. Il s'agit en fait de rendre saillante une identité partagée en tant qu'être humain ce qui permet de réduire les différences intergroupes perçues et de surpasser les conflits intergroupes liés à l'appartenance à deux sous-groupes différents. Pourtant, il y a un risque que cette nouvelle identité puisse provoquer un sentiment de menace quant à l'identité première. Ainsi, Dovidio, Gaertner et Esses (2008) proposent un modèle d'identité duale. Pour ces auteur·e·s, la saillance de l'identité de groupe et de l'identité supra-ordonnée simultanément est la meilleure combinaison. Dans le cas de cette étude, le fait d'être un·e requérant·e d'asile ou un·e Suisse·sse serait complémentaire à une seconde identité commune d'être humain. Ainsi, tout en conservant une identité nationale propre, cette seconde identité supra-ordonnée permet d'accentuer les similitudes intergroupes. La prochaine section montre également le lien entre le contact et la création d'une identité commune pour réduire la déshumanisation et améliorer les relations intergroupes.

Le second facteur pouvant réduire la déshumanisation est le contact intergroupe. La littérature a montré que lorsqu'un individu a des contacts répétés avec les membres

d'un exogroupe, ses attitudes deviennent plus favorables (Pettigrew & Tropp, 2006). Capozza et collègues (Capozza, Falvo, Di Bernardo, Vezzali & Visintin, 2014 ; Capozza, Di Bernardo & Falvo, 2017) ont notamment démontré que le contact intergroupe permettait de diminuer la déshumanisation, notamment à travers la création d'une identité commune aux deux groupes ou encore l'augmentation de la confiance accordée à l'exogroupe. Ils ont également pu illustrer que cette relation pouvait aussi être médiée par la menace ; c'est-à-dire que le contact diminue la menace ressentie ce qui inévitablement diminue l'infra-humanisation. Le contact intergroupe, qu'il soit comptabilisé en termes de quantité ou de qualité, permet donc de réduire l'anxiété intergroupe, ainsi que la menace et du même coup d'augmenter la confiance envers l'exogroupe et le sentiment d'une identité commune entre les deux groupes ce qui a pour conséquence d'améliorer la perception d'humanité des membres de l'exogroupe (Capozza et al., 2014 ; 2017). D'autres auteur·e·s ont notamment montré qu'un contact intergroupe imaginé avait les mêmes bénéfices sur la relation que le contact direct (Prati & Loughnan, 2018). Un autre pan de la recherche s'est intéressé à l'influence du contact intergroupe médiatisé, c'est-à-dire lorsque les membres de deux groupes n'ont pas l'occasion d'entrer en contact directement les uns avec les autres mais par le biais d'intermédiaires tels que l'expérience de connaissances personnelles ou encore à travers les médias (Park, 2012). Capozza et collègues (Capozza, Trifiletti, Vezzali, & Favara, 2013) ont pu montrer dans leurs recherches que le contact médiatisé via des connaissances personnelles avait également pour effet de diminuer la déshumanisation de l'exogroupe.

Dans une perspective pratique, ces deux concepts sont tout à fait transposables au quotidien. En effet, encourager le contact intergroupe au sein de la société permet de rendre saillante une identité commune et d'ainsi diminuer les a priori vis-à-vis des requérant·e·s d'asile. Par le contact, il est possible de transformer les représentations groupales des individus et ainsi de passer à un mode de catégorisation plus inclusif (Gaertner & Dovidio, 2000). Ainsi, le sentiment de menace perçue et la tendance à la déshumanisation s'en verraient diminués et les relations intergroupes améliorées. Dans le contexte suisse, certaines associations⁸ ont été créées avec l'objectif de mettre en contact

⁸ Voir notamment l'association PAIRES, <https://www.projet-paires.ch/>, le projet « héberger un migrant » de l'Établissement Vaudois d'Accueil des Migrants (EVAM), le projet « Familles d'accueil » de l'Organisation Suisse d'Aide aux Réfugiés (OSAR),

des demandeur·se·s d'asile et des réfugié·e·s avec des individus habitant en Suisse. Il y a aussi des expositions qui se créent dans certaines villes de Suisse afin de présenter, à l'aide de photos et témoignages, des personnes étant en procédure d'asile et de leur donner ainsi un espace de vue et d'expression. Ce type de démarches peut permettre aux citoyen·ne·s suisses de s'identifier à ces hommes et ces femmes et d'ainsi endiguer le phénomène de déshumanisation. En effet, les requérant·e·s d'asile ne sont ainsi plus considérés comme un groupe uniforme, mais comme des individus singuliers ayant chacun leur propre vécu. Ce changement de perspective permet de mettre en avant les similarités plutôt que les différences et incite la création d'une identité commune entre les Suisse·sse·s et les requérant·e·s d'asile. Malheureusement, ces efforts restent minoritaires et bien souvent les requérant·e·s d'asile sont logé·e·s en bordure de ville ce qui les invisibilise et rend les contacts difficiles et rares. Qui plus est, ils sont péniblement intégrés au marché du travail et dans les cursus de formation. Les effets bénéfiques peuvent également être péjorés lorsque le contact se trouve être négatif. En effet, Barlow et collègues (2012) ont montré qu'un contact négatif peut avoir des conséquences néfastes sur la relation intergroupe et être à l'origine du renforcement des préjugés. Ainsi, le contact intergroupe est un outil extraordinaire pour réduire les conflits intergroupes mais il faut qu'il puisse être mis en place dans des conditions optimales favorisant un contact positif. Sans oublier que les médias représentent une forme de contact intergroupe médiatisé (Park, 2012), ainsi il s'agirait également de travailler sur la façon dont les migrant·e·s, réfugié·e·s et requérant·e·s d'asile y sont présenté·e·s afin d'enrayer la formation d'attitudes négatives envers ces populations. En parallèle des associations présentes sur le terrain, il est, selon moi, primordial de sensibiliser les politiques et les médias à ce type de questionnement afin de les rendre attentifs à l'influence qu'ils peuvent avoir sur la formation de préjugés et de comportements discriminatoires envers les minorités.

7. Conclusion

Cette recherche avait pour objectif de mieux comprendre les dynamiques intergroupes à l'œuvre entre les requérant·e·s d'asile et les Suisse·sse·s. Dans cette perspective, les deux groupes ont été étudiés en tant qu'entité propre mais il ne faut pas oublier que derrière celles-ci se trouvent avant tout des êtres humains singuliers. La psychologie sociale a l'avantage de pouvoir allier ces deux niveaux d'analyser sans en

réduire leur spécificité afin d'avoir une compréhension la plus juste possible des phénomènes qui régissent la vie en société. Cette étude a permis de mettre en exergue le rôle de la menace intergroupe, de la déshumanisation, des attitudes et des comportements dans les relations intergroupes. Mais surtout, elle permet d'apporter des pistes d'amélioration aux conflits intergroupes qui se développent un peu partout en Europe et ailleurs dans le monde. Au niveau individuel, il s'agit d'être actif ; aller à la rencontre d'autrui, apprendre à le connaître et à le reconnaître. Et face aux informations provenant des médias, il faut faire preuve de discernement et apprendre à les trier – et ce de façon encore plus assidue à l'heure où les nouvelles technologies permettent l'accès à tout type d'informations en continu. Au niveau politique, l'objectif de ce type de recherche est d'apporter des pistes explicatives quant à ces phénomènes intergroupes afin de mettre en place des moyens d'action. Ainsi, il serait peut-être possible de freiner le développement de mouvements d'extrême droite en Europe en encourageant les échanges interculturels au quotidien à travers notamment l'école, les lieux de formations et le travail.

Ainsi, pour répondre à la question soulevée dans le titre, à savoir les requérant·e·s d'asile représentent-ils et elles une menace, je pense que les éléments apportés dans ce travail permettent de mettre en perspective ce type de raccourci. Avant de pointer du doigt ces hommes et ces femmes fuyant les conflits ayant cours dans leurs pays d'origine, il s'agit de questionner les biais de catégorisation propres aux êtres humains. Les logiques intergroupes poussent en effet à la méfiance mais ce type de raisonnement n'est pas définitif et peut être endigué avec un minimum de volonté et d'effort de la part de chacun.

Références bibliographiques

- Abeywickrama, R. S., Laham, S. M., & Crone, D. L. (2018). Immigration and receiving communities: The utility of threats and emotions in predicting action tendencies toward refugees, asylum-seekers and economic migrants. *Journal of Social Issues, 74*(4), 756–773. doi: 10.1111/josi.12297
- Albarello, F., & Rubini, M. (2012). Reducing dehumanisation outcomes towards Blacks: The role of multiple categorisation and of human identity. *European Journal of Social Psychology, 42*(7), 875–882. doi: 10.1002/ejsp.1902
- Ajzen, I. (1991). The theory of planned behavior. *Organizational Behavior and Human Decision Processes, 50*, 179–211.
- Bandura, A. (2001). Social cognitive theory of mass communication. *Media Psychology, 3*(3), 265–299. doi: 10.1207/S1532785XMEP0303_03
- Barlow, F. K., Paolini, S., Pedersen, A., Hornsey, M. J., Radke, H. R. M., Harwood, J., ... Sibley, C. G. (2012). The contact caveat: negative contact predicts increased prejudice more than positive contact predicts reduced prejudice. *Personality and Social Psychology Bulletin, 38*(12), 1629–1643. doi: 10.1177/0146167212457953
- Baron, R. M., & Kenny, D. A. (1986). The moderator–mediator variable distinction in social psychological research: Conceptual, strategic, and statistical considerations. *Journal of Personality and Social Psychology, 51*, 1173–1182. doi: 10.1037//0022-3514.51.6.1173
- Bohner, G., & Wanke, M. (2002). *Attitudes and Attitude Change*. Hove, UK: Psychology Press.
- Bruneau, E., Kteily, N., & Laustsen, L. (2018). The unique effects of blatant dehumanization on attitudes and behavior towards Muslim refugees during the European ‘refugee crisis’ across four countries. *European Journal of Social Psychology, 48*(5), 645–662. doi: 10.1002/ejsp.2357

- Capozza, D. (2014). Intergroup contact as a strategy to improve humanness attribution: A review of studies. *TPM - Testing, Psychometrics, Methodology in Applied Psychology*, (3), 349–362. doi: 10.4473/TPM21.3.9
- Capozza, D., Di Bernardo, G. A., & Falvo, R. (2017). Intergroup contact and outgroup humanization: Is the causal relationship uni- or bidirectional? *PLoS ONE*, 12(1). doi: 10.1371/journal.pone.0170554
- Capozza, D., Trifiletti, E., Vezzali, L., & Favara, I. (2013). Can intergroup contact improve humanity attributions? *International Journal of Psychology*, 48(4), 527–541. doi: 10.1080/00207594.2012.688132
- Confédération suisse (2012). *Convention relative au statut des réfugiés*. Consulté le 04 avril 2019. URL : <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19510156/201206140000/0.142.30.pdf>
- Confédération suisse (2014). *Initiative populaire fédérale 'Contre l'immigration de masse'*. Consulté le 13 avril 2019. URL : <https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis413t.html>
- Confédération suisse (2019). *Loi fédérale du 26 juin 1998 sur l'asile (LAsi) ; RS 142.31*. Consulté le 14 avril 2019. URL : <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19995092/201901010000/142.31.pdf>
- Conner, M., Povey, R., Sparks, P., James, R., & Shepherd, R. (2003). Moderating role of attitudinal ambivalence within the theory of planned behaviour. *The British Journal of Social Psychology*, 42, 75–94. doi: 10.1348/014466603763276135
- Cowling, M. M., Anderson, J. R., & Rose, F. (2019). Prejudice-relevant correlates of attitudes towards refugees: A meta-analysis. *Journal of Refugee Studies*. doi: 10.1093/jrs/fey062
- Doise, W. (1982). *L'explication en psychologie sociale*. Paris, France: Presses universitaires de France.
- Dovidio, J. F., Gaertner, S., & Esses, V. M. (2008). Cooperation, common identity, and intergroup contact. In B. A. Sullivan, M. Snyder, & J. L. Sullivan (Eds.),

- Cooperation: The political psychology of effective human interaction* (pp. 143-159). Hoboken, New Jersey, US: Blackwell Publishing.
- Eagly, A. H., & Chaiken, S. (2007). The Advantages of an inclusive definition of attitude. *Social Cognition, 25*(5), 582–602. doi: 10.1521/soco.2007.25.5.582
- Esses, V. M., Medianu, S., & Lawson, A. S. (2013). Uncertainty, threat, and the role of the media in promoting the dehumanization of immigrants and refugees: Dehumanization of immigrants and refugees. *Journal of Social Issues, 69*(3), 518–536. doi: 10.1111/josi.12027
- Esses, V. M., Veenvliet, S., Hodson, G., & Mihic, L. (2008). Justice, morality, and the dehumanization of refugees. *Social Justice Research, 21*(1), 4–25. doi: 10.1007/s11211-007-0058-4
- Esses, V. M., Veenvliet, S., & Medianu, S. (2012). The dehumanization of refugees: Determinants and consequences. In S. Wiley, G. Philogène, & T. A. Revenson (Eds.), *Decade of behavior. Social categories in everyday experience* (pp. 133-150). Washington, DC, US: American Psychological Association. doi: 10.1037/13488-007
- Eurostat. (2016). *Demandes d'asile dans les États membres de l'UE. Nombre record de plus de 1,2 million primo-demandeurs d'asile enregistrés en 2015. Syriens, Afghans et Irakiens: principaux demandeurs* [communiqué de presse]. Consulté le 13 avril 2019. URL : <https://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/7203842/3-04032016-AP-FR.pdf/078f4e14-8bb7-45d2-bdbf-8bb3881270b2>
- Gaertner, S. L., & Dovidio, J. F. (2000). *Reducing intergroup bias: The common ingroup identity model*. New York, NY, US: Psychology Press.
- Gaertner, S. L., Dovidio, J. F., Anastasio, P. A., Bachman, B. A., & Rust, M. C. (1993). The Common ingroup identity model: Recategorization and the reduction of intergroup bias. *European Review of Social Psychology, 4*(1), 1–26. doi: 10.1080/14792779343000004

- Gessler, T., Tóth, G., & Wachs, J. (2019, September). *No country for asylum seekers? How short-term exposure to refugees influences attitudes and voting behavior in Hungary*. Communication présentée au EPCR General Conference University of Wrocław, Pologne. doi: 10.31235/osf.io/qgpve
- Glasman, L. R., & Albarracín, D. (2006). Forming attitudes that predict future behavior: A meta-analysis of the attitude-behavior relation. *Psychological Bulletin*, 132(5), 778–822. doi: 10.1037/0033-2909.132.5.778
- Greenberg, J. (2000). Opinion discourse and canadian newspapers: The case of the Chinese “boat people.” *Canadian Journal of Communication*, 25(4). doi: 10.22230/cjc.2000v25n4a1178
- Haslam, N. (2006). Dehumanization: An integrative review. *Personality and Social Psychology Review*, 10(3), 252–264. doi: 10.1207/s15327957pspr1003_4
- Haslam, N., & Pedersen, A. (2017). Attitudes towards asylum seekers: the psychology of prejudices and exclusion. In N. Haslam & D. Lusher (Eds.), *Yearning to breathe free: Seeking asylum in Australia* (pp. 208–218). Sydney, Australia: The Federation Press.
- Hayes, A. F. (2013). *Methodology in the social sciences. Introduction to mediation, moderation, and conditional process analysis: A regression-based approach*. New York, NY, US: Guilford Press.
- KhosraviNik, M. (2010). The representation of refugees, asylum seekers and immigrants in British newspapers: A critical discourse analysis. *Journal of Language and Politics*, 9(1), 1–28. doi: 10.1075/jlp.9.1.01kho
- Koc, Y., & Anderson, J. R. (2018). Social distance toward Syrian refugees: The role of intergroup anxiety in facilitating positive relations. *Journal of Social Issues*, 74(4), 790–811. doi: 10.1111/josi.12299
- Lawlor, A., & Tolley, E. (2017). Deciding who’s legitimate: News media framing of immigrants and refugees. *International Journal of Communication* (11), 967–991.

- Leach, C. W., Spears, R., Branscombe, N. R., & Doosje, B. (2003). Malicious pleasure: Schadenfreude at the suffering of another group. *Journal of Personality and Social Psychology*, *84*(5), 932–943. doi: 10.1037/0022-3514.84.5.932
- Leyens, J.-P., Demoulin, S., Vaes, J., Gaunt, R., & Paladino, M. P. (2007). Intra-humanization: The wall of group differences. *Social Issues and Policy Review*, *1*(1), 139–172. doi : 10.1111/j.1751-2409.2007.00006.x
- Leyens, J.-P., Paladino, P. M., Rodriguez-Torres, R., Vaes, J., Demoulin, S., Rodriguez-Perez, A., & Gaunt, R. (2000). The emotional side of prejudice: The attribution of secondary emotions to ingroups and outgroups. *Personality and Social Psychology Review*, *4*(2), 186–197. doi: 10.1207/S15327957PSPR0402_06
- Leyens, J.-P., Rodriguez-Perez, A., Rodriguez-Torres, R., Gaunt, R., Paladino, M.-P., Vaes, J., & Demoulin, S. (2001). Psychological essentialism and the differential attribution of uniquely human emotions to ingroups and outgroups. *European Journal of Social Psychology*, *31*(4), 395–411. doi: 10.1002/ejsp.50
- Louis, W. R., Esses, V. M., & Lalonde, R. N. (2013). National identification, perceived threat, and dehumanization as antecedents of negative attitudes toward immigrants in Australia and Canada. *Journal of Applied Social Psychology*, *43*(2), 156–165. doi: 10.1111/jasp.12044
- MacInnis, C. C., & Hodson, G. (2019). Extending the benefits of intergroup contact beyond attitudes: When does intergroup contact predict greater collective action support? *Journal of Theoretical Social Psychology*, *3*(1), 11–22. doi: 10.1002/jts5.23
- Martínez, R., Rodriguez-Bailon, R., Moya, M., & Vaes, J. (2017). How do different humanness measures relate? Confronting the attribution of secondary emotions, human uniqueness, and human nature traits. *The Journal of Social Psychology*, *157*(2), 165–180. doi: 10.1080/00224545.2016.1192097
- Mastro, D. (2015). Why the media's role in issues of race and ethnicity should be in the spotlight. *Journal of Social Issues*, *71*(1), 1–16. doi: 10.1111/josi.12093

- Murray, K. E., & Marx, D. M. (2013). Attitudes toward unauthorized immigrants, authorized immigrants, and refugees. *Cultural Diversity and Ethnic Minority Psychology, 19*(3), 332–341. doi: 10.1037/a0030812
- O’Doherty, K., & Lecouteur, A. (2007). “Asylum seekers”, “boat people” and “illegal immigrants”: Social categorisation in the media. *Australian Journal of Psychology, 59*(1), 1–12. doi: 10.1080/00049530600941685
- Office fédéral de la statistique (2018). *Enquête sur l’utilisation d’internet 2019*. Consulté le 15 avril 2019. URL : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/culture-medias-societe-information-sport/enquetes/omn2019.html>
- Office fédéral de la statistique (2017). *L’utilisation d’internet dans les ménages 2017* [communiqué de presse]. Consulté le 15 avril 2019. URL : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/communiqués-presse.assetdetail.3782200.html>
- Olson, M. A., & Kendrick, R. V. (2008). Origins of attitudes. In W. D. Crano & R. Prislin (Eds.), *Frontiers of social psychology. Attitudes and attitude change* (pp. 111-130). New York, NY, US: Psychology Press.
- Opatow, S. (1990). Moral exclusion and injustice: An introduction. *Journal of Social Issues, 46*(1), 1–20. doi: 10.1111/j.1540-4560.1990.tb00268.x
- Packer, D. J., & Chasteen, A. L. (2010). Loyal deviance: Testing the normative conflict model of dissent in social groups. *Personality and Social Psychology Bulletin, 36*(1), 5–18. doi: 10.1177/0146167209350628
- Park, S.-Y. (2012). Mediated intergroup contact: Concept explication, synthesis, and application. *Mass Communication and Society, 15*(1), 136–159. doi: 10.1080/15205436.2011.558804
- Pedersen, A., Attwell, J., & Heveli, D. (2005). Prediction of negative attitudes toward Australian asylum seekers: False beliefs, nationalism, and self-esteem. *Australian Journal of Psychology, 57*(3), 148–160. doi: 10.1080/00049530500125157

- Pereira, C., Vala, J., & Costa-Lopes, R. (2010). From prejudice to discrimination: The legitimizing role of perceived threat in discrimination against immigrants. *European Journal of Social Psychology, 40*(7), 1231–1250. doi: 10.1002/ejsp.718
- Pettigrew, T. F., & Tropp, L. R. (2006). A meta-analytic test of intergroup contact theory. *Journal of Personality and Social Psychology, 90*(5), 751–783. doi: 10.1037/0022-3514.90.5.751
- Piguet, E. (2013). *L'immigration en Suisse - soixante ans d'entrouverture* (3^e éd.). Lausanne, Suisse: Presses polytechniques romandes.
- Plant, A., & Devine, P. (2003). The antecedents and implications of interracial anxiety. *Personality and Social Psychology Bulletin, 29*(6), 790–801. doi: 10.1177/0146167203029006011
- Prati, F., & Loughnan, S. (2018). Imagined intergroup contact promotes support for human rights through increased humanization. *European Journal of Social Psychology, 48*(1), 51–61. doi: 10.1002/ejsp.2282
- Riek, B. M., Mania, E. W., & Gaertner, S. L. (2006). Intergroup threat and outgroup attitudes: A meta-analytic review. *Personality and Social Psychology Review, 10*(4), 336–353. doi: 10.1207/s15327957pspr1004_4
- Sarrasin, O., Green, E. G. T., Fasel, N., Christ, O., Staerklé, C., & Clémence, A. (2012). Opposition to antiracism laws across Swiss municipalities: A multilevel analysis: Opposition to antiracism laws in Switzerland. *Political Psychology, 33*(5), 659–681. doi: 10.1111/j.1467-9221.2012.00895.x
- Schemer, C. (2012). The influence of news media on stereotypic attitudes toward immigrants in a political campaign. *Journal of Communication, 62*(5), 739–757. doi: 10.1111/j.1460-2466.2012.01672.x
- Schoemann, A. M., Boulton, A. J., & Short, S. D. (2017). Determining power and sample size for simple and complex mediation models. *Social Psychological and Personality Science, 8*(4), 379–386. doi: 10.1177/1948550617715068

- Schwartz, S. H., & Struch, N. (1989). Values, stereotypes, and intergroup antagonism. In D. Bar-Tal, C. F. Graumann, A. W. Kruglanski, & W. Stroebe (Eds.), *Stereotyping and prejudice* (pp. 151–167). doi: 10.1007/978-1-4612-3582-8_7
- Seate, A. A., & Mastro, D. (2016). Media's influence on immigration attitudes: An intergroup threat theory approach. *Communication Monographs*, 83(2), 194–213. doi: 10.1080/03637751.2015.1068433
- Secrétariat d'État aux migrations. (2018). *Dublin*. Consulté le 20 juin. URL : <https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/internationales/internat-zusarbeit/europa-migropolitik/schengen-dublin/dublin.html>
- Secrétariat d'État aux migrations. (2016). *Statistiques en matière d'asile. 2015*. Consulté le 13 avril 2019. URL : <https://www.sem.admin.ch/dam/data/sem/publiservice/statistik/asylstatistik/2015/stat-jahr-2015-kommentar-f.pdf>
- Secrétariat d'État aux migrations. (2019). *Statistiques en matière d'asile. 2018*. Consulté le 12 avril 2019. URL : <https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/aktuell/news/2019/2019-02-01.html>
- Sherif, M., Harvey, O. J., White, B. J., Hood, W. R., & Sherif, C. W. (1988). *Intergroup conflict and cooperation: The robbers cave experiment* (3^e éd.). Middletown, US: Wesleyan University Press.
- Stephan, W. G., Lausanne Renfro, C., Esses, V. M., White Stephan, C., & Martin, T. (2005). The effects of feeling threatened on attitudes toward immigrants. *International Journal of Intercultural Relations*, 29(1), 1–19. doi: 10.1016/j.ijintrel.2005.04.011
- Stephan, W. G., & Stephan, C. W. (2000). An integrated threat theory of prejudice. In *The Claremont Symposium on Applied Social Psychology. Reducing prejudice and discrimination* (pp. 23–45). Mahwah, NJ, US: Lawrence Erlbaum Associates Publishers.

- Stephan, W. G., Ybarra, O., & Bachman, G. (1999). Prejudice toward immigrants. *Journal of Applied Social Psychology, 29*(11), 2221–2237. doi: 10.1111/j.1559-1816.1999.tb00107.x
- Stephan, W. G., Ybarra, O., & Rios, K. (2009). Intergroup threat theory. In T. Nelson D. (Ed.), *Handbook of prejudice, stereotyping, and discrimination* (pp. 43–59). New-York, US: Taylor & Francis Group.
- Tajfel, H. (1981). *Human groups and social categories: Studies in social psychology*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Tesser, A. (1978). Self-generated attitude change. *Advances in Experimental Social Psychology, 11*, 289–338. doi: 10.1016/S0065-2601(08)60010-6
- Thorbjørnsrud, K. (2015). Framing irregular immigration in western media. *American Behavioral Scientist, 59*(7), 771–782. doi: 10.1177/0002764215573255
- Trebbe, J., Paasch-Colberg, S., Greyer, J., & Fehr, A. (2017). Media representation: Racial and ethnic stereotypes. In P. Rössler, C. A. Hoffner, & L. van Zoonen (Eds.), *The international Encyclopedia of media effects* (pp. 1–9). Hoboken, NJ, US: John Wiley & Sons, Inc. doi: 10.1002/9781118783764.wbieme0146
- Union démocratique chrétienne. (2018). *Nouveau programme politique de l'UDC : pour une Suisse libre et sûre*. Consulté le 12 juin 2019. URL : <https://www.udc.ch/actualites/articles/conferences-de-presse/nouveau-programme-politique-de-ludc-pour-une-suisse-libre-et-sure/>
- Van Assche, J., Roets, A., De Keersmaecker, J., & Hiel, A. V. (2017). The mobilizing effect of right-wing ideological climates: Cross-level interaction effects on different types of outgroup attitudes. *Political Psychology, 38*(5), 757–776. doi: 10.1111/pops.12359
- Van Boven, L., Judd, C. M., & Sherman, D. K. (2012). Political polarization projection: Social projection of partisan attitude extremity and attitudinal processes. *Journal of Personality and Social Psychology, 103*(1), 84–100. doi: 10.1037/a0028145

- Velasco González, K., Verkuyten, M., Weesie, J., & Poppe, E. (2008). Prejudice towards Muslims in the Netherlands: Testing integrated threat theory. *British Journal of Social Psychology*, 47(4), 667–685. doi: 10.1348/014466608X284443
- Vezzali, L., & Stathi, S. (Eds.). (2017). *Intergroup contact theory: Recent developments and future directions*. London, UK: Routledge, Taylor & Francis Group.
- Visintin, E. P., Green, E. G. T., Falomir-Pichastor, J. M., & Berent, J. (2019). Intergroup contact moderates the influence of social norms on prejudice. *Group Processes & Intergroup Relations*. doi: 10.1177/1368430219839485
- Zanna, M. P., & Rempel, J. K. (1988). Attitudes: a new look at an old concept. In D. Bar-Tal & A. W. Kruglanski (Eds.), *The social psychology of knowledge*. Cambridge, UK: Cambridge University Press.

Annexe A : Analyses statistiques complémentaires

Médiation en série : Menace, déshumanisation, attitudes (ATAS), comportements

Tableau 1.1

Étape 1 : Régression de la menace sur la déshumanisation

Variables	Déshumanisation			
	<i>b</i>	<i>SE</i>	<i>t</i>	<i>p</i>
Menace	.61	.06	10.29	< .001***

Notes. *** $p < .001$.

Tableau 1.2

Étape 2 : Régression de la menace et de la déshumanisation sur les attitudes

Variables	Attitudes			
	<i>b</i>	<i>SE</i>	<i>t</i>	<i>p</i>
Menace	-.38	.05	-7.64	< .001***
Déshumanisation	-.38	.05	-7.52	< .001***

Notes. *** $p < .001$.

Tableau 1.3

Étape 3 : Régression de la menace, de la déshumanisation et des attitudes sur les comportements

Variables	Comportements			
	<i>b</i>	<i>SE</i>	<i>t</i>	<i>p</i>
Menace	.002	.15	.01	.99
Déshumanisation	-.13	.15	-.87	.38
Attitudes	.54	.19	2.8	.01**

Notes. ** $p < .01$.

Tableau 1.4

Comparaison des effets indirects de la menace sur les comportements à travers la déshumanisation et les attitudes

	Effet	BootSE	BootLLCI	BootULCI
Total	-.41*	.12	-.65	-.19
Menace → déshumanisation → comportements	-.08	.09	-.25	.10
Menace → attitudes → comportements	-.21*	.08	-.38	-.05
Menace → déshumanisation → attitudes → comportements	-.13*	.05	-.25	-.03
Modèle 1 VS Modèle 2	.13	.15	-.15	.42
Modèle 1 VS Modèle 3	.05	.12	-.18	.31
Modèle 2 VS Modèle 3	-.08	.06	-.21	.02

Note : * = significatif.

Annexe B : Questionnaire

Mémoire_UNIL

Bonjour,

Bienvenue à notre enquête sur l'actualité politique et sociale en Suisse. Vous habitez en Suisse et êtes âgé d'au minimum 18 ans. Dans ce questionnaire, nous nous intéresserons à votre opinion concernant l'immigration, et plus particulièrement la question des demandeurs d'asile. Le but de cette étude est de mieux comprendre vos opinions et comportements politiques et citoyens par rapport à cette thématique d'actualité.

Ce questionnaire a été développé dans le cadre du mémoire de Master de Marion Bovey et de Mathilde Coquillat à l'Université de Lausanne, sous la supervision de la Pr. Eva Green. Merci de prendre environ 15 minutes de votre temps pour compléter ce questionnaire de manière individuelle. Vos réponses sont bien sûr anonymes et les données récoltées seront uniquement utilisées dans le cadre de notre recherche. Pour finir, nous tenons à vous rappeler qu'il n'y a ni bonnes ni mauvaises réponses, seul votre avis nous intéresse.

Si vous avez des questions concernant cette étude et/ou besoin de plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec nous :

- marion.bovey@unil.ch
- mathilde.coquillat@unil.ch

Il y a 25 questions dans ce questionnaire

Variables sociodémographiques

Pour commencer, merci de répondre à ces quelques questions à propos de vous.

[] Quel est votre genre ? *

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

Homme

Femme

Autre:

[]

Veillez indiquer votre/vos nationalité/s.

*

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

Suisse

Autre:

[]**Veillez indiquer le lieu de naissance de votre mère :*******

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

 Suisse Autre: **[]Veillez indiquer le lieu de naissance de votre père. ***

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

 Suisse Autre: **[]Veillez indiquer le nombre d'années de formation complétées (de l'école enfantine à votre dernière formation terminée). ***

Seuls des nombres peuvent être entrés dans ce champ.

Veillez écrire votre réponse ici :

[]Quel est votre mois de naissance ? *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Janvier
- Février
- Mars
- Avril
- Mai
- Juin
- Juillet
- Août
- Septembre
- Octobre
- Novembre
- Décembre

[] En quelle année êtes-vous né·e ?

Seuls des nombres peuvent être entrés dans ce champ.

Veuillez écrire votre réponse ici :

[] En politique, les gens parlent parfois de "gauche" et de "droite".

Où vous placeriez-vous sur cette échelle, 0 signifiant la gauche, 100 la droite.

*

Seuls des nombres peuvent être entrés dans ce champ.
Chaque entrée doit être entre 0 et 100

Veuillez écrire votre réponse ici :

Prevignette

[] Il existe différents groupes d'individus dans le monde: les hommes et les femmes, les groupes ethniques et religieux, les groupes de nationalités différentes, ou encore les partis politiques.

A quel point, sur une échelle de 1 à 10, êtes-vous en accord avec les affirmations suivantes?

*

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Pas du tout d'accord										Tout à fait d'accord
En établissant les priorités, nous devons tenir compte de tous les groupes.	<input type="radio"/>		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Nous ne devrions pas promouvoir l'égalité entre les groupes.	<input type="radio"/>		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'égalité entre groupes devrait être notre idéal.	<input type="radio"/>		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les groupes supérieurs devraient dominer les groupes inférieurs.	<input type="radio"/>		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

[]

Nous allons maintenant passer à la partie du questionnaire consacrée aux demandeurs d'asile. Par le terme demandeurs/requérant·e·s d'asile, nous faisons référence aux individus qui ont déposé une demande d'asile en Suisse afin d'obtenir le statut de réfugié.

Nous allons maintenant vous poser des questions sur votre perception des attitudes de la population suisse romande. Vous devrez indiquer votre impression sur le pourcentage de Suisses romands qui, à la question suivante, aurait répondu « Fortement favoriser », « Favoriser », « Ni favoriser, ni restreindre », « Restreindre », « Fortement restreindre ». Notez que la somme des pourcentages doit impérativement être égale à 100%.

Pensez-vous que les politiques suisses envers les demandeurs d'asile devraient favoriser ou restreindre leur arrivée sur le territoire suisse ?

Veuillez écrire votre(vos) réponse(s) ici :

Quel pourcentage de Suisses romands ont répondu "Fortement restreindre" ?

Quel pourcentage de Suisses romands ont répondu "Restreindre" ?

Quel pourcentage de Suisses romands ont répondu "Ni favoriser, ni restreindre" ?

Quel pourcentage de Suisses romands ont répondu "Favoriser" ?

Quel pourcentage de Suisses romands ont répondu "Fortement favoriser" ?

[]

Pensez-vous que les politiques suisses envers les demandeurs d'asile devraient favoriser ou restreindre leur arrivée sur le territoire suisse ?

*

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Fortement restreindre
- Restreindre
- Ni restreindre, ni favoriser
- Favoriser
- Fortement favoriser

[] Sur une échelle de 1 à 7, dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec chacune des affirmations suivantes? *

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Pas du tout d'accord			Ni d'accord, Ni pas d'accord			Tout à fait d'accord
Mon opinion concernant les demandeurs d'asile est un bon révélateur de qui je suis comme individu.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mon opinion concernant les demandeurs d'asile montre bien la personne que je suis.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

[] Sur une échelle de 1 à 7, dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec chacune des affirmations suivantes? *

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Pas du tout d'accord			Ni d'accord, Ni pas d'accord			Tout à fait d'accord
Je suis capable d'influencer l'opinion publique en me mobilisant avec d'autres personnes ayant les mêmes positions que les miennes sur les demandeurs d'asile.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
En se mobilisant collectivement, il est possible de faire changer les opinions des personnes qui ne pensent pas comme moi concernant les demandeurs d'asile.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Vignette

[]A présent, nous allons vous demander de lire attentivement un extrait d'article de journal qui traite de la thématique des demandeurs d'asile. Par la suite, des questions relatives à cet extrait vous seront posées.

Voici l'extrait d'un article tiré d'un quotidien romand :

Les entreprises suisses recrutent chaque année à l'étranger de la main d'oeuvre afin d'occuper des postes dans le secteur tertiaire n'étant pas attractifs pour la majorité des Suisses. Pourtant, le pays compte des milliers de demandeurs d'asile capables de travailler. Selon le Conseil Fédéral, cette situation doit évoluer afin de diminuer les coûts sociaux pour les citoyens suisses.

Néanmoins, la réalité est loin de ces objectifs car le taux d'occupation des demandeurs d'asile est d'environ 20% et ce, malgré le fait qu'ils ont le droit de travailler trois mois après leur arrivée en Suisse. Certains politiciens affirment que le problème vient du recours quasi systématique à l'aide sociale. Selon l'OFS, en 2016, 88.4% des demandeurs d'asile ont profité de l'aide sociale ce qui équivaut à plus de 55'000 personnes. Non seulement l'accès à l'aide sociale mais également les différences de valeurs et coutumes freinent la recherche d'emplois chez les demandeurs d'asile. [...]

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Mars' ou 'Février' ou 'Janvier' à la question '6 [Age1]' (Quel est votre mois de naissance ?)

[]A présent, nous allons vous demander de lire attentivement un extrait d'article de journal qui traite de la thématique des demandeurs d'asile. Par la suite, des questions relatives à cet extrait vous seront posées.

Voici l'extrait d'un article tiré d'un quotidien romand :

Les entreprises suisses recrutent chaque année à l'étranger de la main d'oeuvre afin d'occuper des postes dans le secteur tertiaire n'étant pas attractifs pour la majorité des Suisses. Le Conseil Fédéral propose d'attribuer certains de ces postes à des demandeurs d'asile bien intégrés.

En effet, l'article 43 de la loi sur l'asile autorise les demandeurs d'asile à exercer une activité lucrative trois mois après leur arrivée sur le territoire suisse. Plusieurs projets sont en cours afin d'encourager les demandeurs d'asile à s'intégrer dans le monde du travail afin d'occuper des postes délaissés par les Suisses. Ainsi, les demandeurs d'asile ne dépendront plus de l'aide de l'Etat et s'adapteront dès lors plus facilement aux valeurs et coutumes suisses. [...]

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Avril' ou 'Mai' ou 'Juin' à la question '6 [Age1]' (Quel est votre mois de naissance ?)

[]A présent, nous allons vous demander de lire attentivement un extrait d'article de journal qui traite de la thématique des demandeurs d'asile. Par la suite, des questions relatives à cet extrait vous seront posées.

Voici l'extrait d'un article tiré d'un quotidien romand :

Les entreprises suisses recrutent chaque année à l'étranger de la main d'oeuvre afin d'occuper des postes dans le secteur tertiaire n'étant pas attractifs pour la majorité des Suisses. Pourtant, le pays compte des milliers de demandeurs d'asile capables de travailler. Selon le Conseil Fédéral, cette situation doit évoluer afin de diminuer les coûts sociaux pour les citoyens suisses.

Néanmoins, la réalité est loin de ces objectifs car le taux d'occupation des demandeurs d'asile est d'environ 20% et ce, malgré le fait qu'ils ont le droit de travailler trois mois après leur arrivée en Suisse. Certains politiciens affirment que le problème vient du recours quasi systématique à l'aide sociale. Selon l'OFS, en 2016, 88.4% des demandeurs d'asile ont profité de l'aide sociale ce qui équivaut à plus de 55'000 personnes. Non seulement l'accès à l'aide sociale mais également les différences de valeurs et coutumes freinent la recherche d'emplois chez les demandeurs d'asile.

Afin d'obtenir l'avis des premiers concernés, nous sommes allés à leur rencontre dans un foyer pour demandeurs. Nous avons ainsi pu recueillir le témoignage de Ahmed (nom d'emprunt), 23 ans, demandeurs d'asile : "Il y a 2 ans, j'ai travaillé pour un agriculteur mais j'aime pas travailler dehors, sous la pluie, pendant 10h de suite sans avoir le temps de faire mes prières. Vraiment, je reçois plus d'argent en restant à l'aide sociale." [...]

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Juillet' ou 'Août' ou 'Septembre' à la question '6 [Age1]' (Quel est votre mois de naissance ?)

[]A présent, nous allons vous demander de lire attentivement un extrait d'article de journal qui traite de la thématique des demandeurs d'asile. Par la suite, des questions relatives à cet extrait vous seront posées.

Voici l'extrait d'un article tiré d'un quotidien romand :

Les entreprises suisses recrutent chaque année à l'étranger de la main d'oeuvre afin d'occuper des postes dans le secteur tertiaire n'étant pas attractifs pour la majorité des Suisses. Le Conseil Fédéral propose d'attribuer certains de ces postes à des demandeurs d'asile bien intégrés.

En effet, l'article 43 de la loi sur l'asile autorise les demandeurs d'asile à exercer une activité lucrative trois mois après leur arrivée sur le territoire suisse. Plusieurs projets sont en cours afin d'encourager les demandeurs d'asile à s'intégrer dans le monde du travail afin d'occuper des postes délaissés par les Suisses. Ainsi, les demandeurs d'asile ne dépendront plus de l'aide de l'Etat et s'adapteront dès lors plus facilement aux valeurs et coutumes suisses.

Afin d'obtenir l'avis des premiers concernés, nous sommes allés à leur rencontre dans un foyer pour demandeurs. Nous avons ainsi pu recueillir le témoignage de Ahmed (nom d'emprunt), 23 ans, demandeur d'asile : "Aujourd'hui, on est seulement 10 dans le foyer, d'ailleurs il va bientôt fermer. Moi je pars demain car j'ai assez d'argent pour me débrouiller seul. Tu sais, je travaille pour la commune depuis quelques mois." [...]

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Octobre' ou 'Novembre' ou 'Décembre' à la question '6 [Age1]' (Quel est votre mois de naissance ?)

Postvignette

[]

A présent, nous souhaiterions savoir quelles émotions ont été suscitées par l'extrait d'article que vous venez de lire

À quel point avez-vous ressenti les émotions suivantes durant la lecture de l'extrait, sur une échelle de 1 (Pas du tout) à 7 (Fortement) ?

*

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Pas du tout						Fortement
De la colère	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Du dégoût	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Du mépris	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
De l'anxiété	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
De la peur	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
De la pitié	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
De la culpabilité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
De la sympathie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

[]

Sur une échelle de 1 à 7, dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec chacune des affirmations suivantes?

*

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Pas du tout d'accord		Ni d'accord, Ni pas d'accord		Tout à fait d'accord	
Les demandeurs d'asile en Suisse détériorent la qualité des services sociaux et de santé offert aux Suisses.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les demandeurs d'asile en Suisse ont des valeurs et des croyances qui sont compatibles avec celles de la plupart des Suisses.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La présence de demandeurs d'asile en Suisse menace l'identité nationale.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
En accueillant plus de demandeurs d'asile, la sécurité de la Suisse ne sera pas mise en danger.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le taux de criminalité pourrait augmenter avec le nombre de demandeurs d'asile.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les coutumes et la culture suisse ne sont pas menacées par l'arrivée de demandeurs d'asile en Suisse.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

[]

A l'aide d'une échelle allant de 0 à 100 (comme un thermomètre), pouvez-vous nous indiquer la "température" de vos attitudes vis-à-vis de plusieurs groupes donnés. Si vous avez des attitudes favorables envers un groupe donné, choisissez un chiffre entre 50 et 100, l'attitude la plus favorable étant de 100 sur l'échelle. Par contre, si vous avez des sentiments plutôt défavorables envers un groupe donné, choisissez un degré entre 0 et 50, l'attitude la plus défavorable sur l'échelle étant le chiffre 0. Le chiffre 50 dénote une attitude ni favorable, ni défavorable envers le groupe en question.
*

Veuillez écrire votre(vos) réponse(s) ici :

La communauté musulmane

Les Suisses en général

Les Français

Les demandeurs d'asile

Les Suisses romands voulant RESTREINDRE l'arrivée des demandeurs d'asile en Suisse

Les Suisses romands voulant FAVORISER l'arrivée des demandeurs d'asile en Suisse

[]

Sur une échelle de 1 à 7, à quel point êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes?

*

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Pas du tout d'accord			Ni d'accord, Ni pas d'accord			Tout à fait d'accord
Si les demandeurs d'asile ont besoin d'un refuge, ils devraient en recevoir un.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je compatis avec la situation des demandeurs d'asile.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les demandeurs d'asile n'essaient pas de s'intégrer à la société suisse.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les demandeurs d'asile sont des réfugiés légitimes qui doivent être accueillis.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les demandeurs d'asile sont des gens qui ont fui le chaos de la guerre et les cruautés des régimes politiques.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les demandeurs d'asile attisent la haine.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le problème avec les demandeurs d'asile qui arrivent en Suisse est qu'ils essaient de tromper/abuser le système.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les demandeurs d'asile en Suisse essaient de forcer le passage afin que leur demande d'asile soit traitée avant celles des autres.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Ce n'est pas vrai que les demandeurs d'asile en Suisse sont prêts à tout pour que leur demande soit acceptée.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les demandeurs d'asile ne se plient pas aux règles et procédures d'admission en vigueur en Suisse.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les demandeurs d'asile répondent honnêtement aux questions ayant trait à leur demande d'asile.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les demandeurs d'asile en Suisse essaient de suivre les règles de la procédure d'admission.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

[]

Veillez indiquer votre degré d'accord ou de désaccord avec les affirmations suivantes.

Si j'en avais l'occasion, ...

*

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Pas du tout d'accord			Ni d'accord, Ni pas d'accord			Tout à fait d'accord
Je participerais à une manifestation pour exprimer mon opinion sur les politiques d'asile suisses.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je participerais à des actions permettant de faire entendre mon opinion sur les politiques d'asile suisses.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je m'organiserais avec d'autres personnes ayant la même opinion que moi sur les politiques d'asile suisses pour faire entendre notre voix.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je participerais à une quelconque forme d'action collective permettant de sensibiliser l'opinion publique sur les politiques d'asile suisses.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

[] Veillez à présent indiquer dans quelle mesure, selon vous, les émotions suivantes sont ressenties par les Suisses de façon générale.

Sur une échelle de 1 (pas du tout) à 7 (fortement), dans quelle mesure les Suisses ressentent-ils de :

*

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Pas du tout						Fortement
la surprise	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
l'amour	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
la peur	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
l'espérance	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
la douleur	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
la joie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
du remord	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
l'empathie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
la honte	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
du plaisir	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
la culpabilité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
la terreur	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

[]

Veillez à présent indiquer dans quelle mesure, selon vous, les émotions suivantes sont ressenties par les requérants d'asile de façon générale.

Sur une échelle de 1 (pas du tout) à 7 (fortement), dans quelle mesure les requérants d'asile ressentent-ils de :

*

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Pas du tout							Fortement
la surprise	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
l'amour	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
la peur	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
l'espérance	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
la douleur	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
la joie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
du remord	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
l'empathie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
la honte	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
du plaisir	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
la culpabilité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
la terreur	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

[] Cette étude est à présent terminée, et nous vous remercions d'y avoir participé !

Comme nous vous l'avons indiqué sur la page d'accueil, cette enquête en psychologie sociale vise à mieux comprendre l'opinion des Suisses à l'égard des immigrés et plus particulièrement des demandeurs d'asile. Spécifiquement, nous souhaitons déterminer si les prises de position véhiculées par la presse ont une influence sur la perception que les Suisses ont des requérants d'asile et sur leurs attitudes et comportements envers eux.

A ce titre, nous avons construit quatre textes prétendument apparus dans la presse, et dans lesquels nous présentons des informations à propos des demandeurs d'asile et de leur possibilité d'intégration au marché du travail en Suisse. Ensuite, la moitié des participants a reçu un texte dans lequel les demandeurs d'asile étaient présentés comme des utilisateurs abusifs du système d'aide sociale. Il y avait deux versions de ce texte, l'une formulée de façon générale et la seconde comportant un faux témoignage.

L'autre moitié des participants a reçu l'autre texte contenant également des informations sur l'emploi des demandeurs d'asile mais ne les présentant pas comme utilisateurs abusifs du système d'aide sociale. De nouveau, il y avait deux versions de ce texte, l'une formulée de façon générale et la seconde comportant un faux témoignage. Il ne s'agit donc dans aucun cas de textes diffusés tels quels dans la presse, mais élaborés par nous-même dans le but de comparer l'impact potentiel des informations présentées.

Enfin, tous les participants ont indiqué leurs opinions et intentions comportementales vis-à-vis des requérants d'asile. Afin d'éviter que vos réponses à ce questionnaire soient biaisées, nous n'avons pas pu vous révéler ces informations avant votre participation.

Enfin, nous voulons vous rappeler que toutes vos réponses sont anonymes et ne peuvent donc pas être analysées à titre individuel. Seules des analyses globales sur l'ensemble des personnes ayant participé à cette étude seront effectuées.

Si vous avez des questions ou souhaitez vous retirer de cette étude, n'hésitez pas à nous contacter par e-mail :

- marion.bovey@unil.ch
- mathilde.coquillat@unil.ch

Si enfin vous souhaitez nous faire part de vos éventuels commentaires ou impressions sur ce questionnaire, veuillez nous les indiquer dans l'espace ci-dessous :

Encore une fois, nous sommes très reconnaissantes de votre participation. Merci beaucoup!

Veillez écrire votre réponse ici :